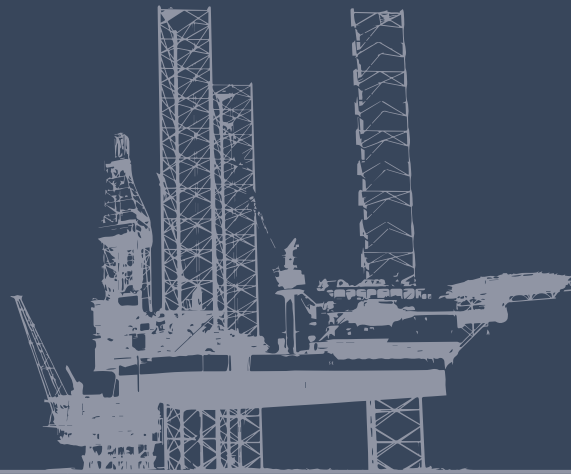




TOTAL GABON



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2016

SOMMAIRE

- 01 Attestation du Rapport financier annuel
- 02 Message du Président du Conseil d'administration
- 04 Chiffres-clés
- 06 Total Gabon et ses actionnaires

ACTIVITÉS

- 10 Interview du directeur général
- 12 Domaine minier
- 16 Exploration
- 17 Développement
- 24 Production et réserves
- 26 Commercialisation
- 28 Ressources humaines
- 30 Hygiène, sécurité et environnement
- 32 Développement durable et activités de diversification

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

- 36 Risques de l'émetteur
- 39 Gouvernement d'entreprise
- 48 Le comité directeur de Total Gabon

ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 51 Introduction et présentation générale
- 52 Rapports des commissaires aux comptes
- 57 Rapport de gestion du Conseil d'administration

ÉTATS FINANCIERS

- 60 Bilan au 31 décembre 2016
- 62 Compte de résultat
- 64 Tableau financier des ressources et des emplois
- 66 Variation des capitaux propres

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

- 67 Règles et méthodes comptables
- 70 Informations complémentaires sur le bilan
- 73 Informations complémentaires sur le compte de résultat
- 75 Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
- 75 Informations complémentaires sur les parties liées
- 76 Tableau des résultats (2012/2016)

> ABRÉVIATIONS

b : baril
bep : baril équivalent pétrole
/b : par baril
/j : par jour
/an : par an
k : kilo (millier)
kb/j : kilo (millier) baril par jour
M : million
Mb/j : million b/j
Mbep : million bep
t : tonne métrique
km² : kilomètre carré
m³ : mètre cube
\$ et/ou dollar : dollar US
€ : euro

> DÉFINITIONS

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon. Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

> TABLE DE CONVERSION

1 b/j = environ 50 t/an
1 t = environ 7,5 b
(pour une densité de 37° API)

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes figurant aux pages 60 à 76 du présent Rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant aux pages 57 à 59 du présent Rapport financier annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux qui figure à la page 52 de ce rapport, dans laquelle, ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Rapport financier annuel.

Le rapport des contrôleurs légaux n'émet aucune réserve ou observation sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

HENRI-MAX NDONG-NZUE
Directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 27 avril 2017 conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.



LE MESSAGE DE

GUY MAURICE

Président du Conseil d'administration

En 2016, Total Gabon a poursuivi avec succès une politique d'amélioration de ses fondamentaux : performance hygiène sécurité et environnement (HSE), réduction des coûts et restauration des équilibres financiers. Fin 2016, la Société a dépassé 680 jours sans accident de travail avec arrêt, un chiffre record.

L'année a également été marquée par la poursuite de la chute des prix du pétrole débutée mi-2014. Le prix moyen du Brent a diminué de 17% par rapport à 2015, pour s'établir à 43,7 dollars par baril (\$/b) en 2016. Le prix de vente moyen des deux qualités de pétrole brut commercialisées par Total Gabon (Mandji et Rabi *Light*) a baissé de 19% à 37,9 \$/b en 2016.

La part de production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée en 2016 à 47 400 barils par jour (b/j), comparé à 47 300 b/j en 2015. Cette stabilité reflète la capacité de la Société à maintenir son plateau de production grâce notamment au succès des interventions de *coiled tubing* sur Anguille Nord Est (ANE), au déusage du puits ANE008 ainsi qu'aux opérations de reprise de puits du permis de Rabi Kounga. Ces apports ont permis de compenser le déclin naturel des champs, la cession de Mboga ainsi que l'arrêt planifié en février 2016 de Coucal/Avocette.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de l'année 2016 de Total Gabon s'établit à 745 millions de dollars (M\$), en recul de 11% par rapport à 2015 (842 M\$), la baisse du prix de vente moyen des bruts de Total Gabon étant partiellement compensée par l'augmentation de 6% des volumes vendus.

Le résultat net de l'exercice 2016 s'établit à 6 M\$, contre une perte de 28 M\$ en 2015.

Le recul du chiffre d'affaires a été plus que compensé par une baisse des coûts d'exploitation de 14% obtenue grâce au programme de réduction des coûts mis en place par la Société ainsi que par la comptabilisation d'éléments exceptionnels suite à la cession du permis Mboga à la République gabonaise.

DOMAINE ET TITRES MINIERES

Le permis Mboga G5-86 a été cédé à la République gabonaise. La prise d'effet de la cession a été fixée au 1^{er} janvier 2016, date d'expiration de la deuxième phase. Un protocole d'accord fixant les obligations respectives des parties a été signé le 31 mai 2016.

EXPLORATION

Sur le permis de Diaba, les données sismiques acquises fin 2014 sur la zone Ouest du permis confirment la présence d'objets prospectifs à l'ante-sel, à l'Ouest de la structure de Mango forée par le puits Diaman-1. Les travaux d'évaluation pétrolière se poursuivent afin d'en préciser l'intérêt économique potentiel, dans un environnement de prix du gaz bas.

DÉVELOPPEMENT

En 2016, les projets de développement ont principalement concerné les forages sur le champ de Gonelle (GNM020, GNM021), la campagne de *coiled tubing* sur les champs d'Anguille et de Torpille, d'autres projets offshore (injection d'eau Hylia, compression Torpille...), la défense anti-incendie au terminal du Cap Lopez ainsi que des interventions de reprise de puits sur le permis de Rabi Kounga (opéré par Shell).

Des travaux d'intégrité/pérennité sur les installations offshore se sont également poursuivis (Anguille, Torpille et Grondin).

PRODUCTION

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon s'est élevée à 55,0 kb/j en 2016, en baisse de 4% par rapport à 2015 (57,2 kb/j). La part de production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon a atteint 47,4 kb/j en 2016, en légère hausse par rapport à 2015 (47,3 kb/j).

RESSOURCES HUMAINES

En 2016, Total Gabon a lancé un Plan d'Adaptation des Compétences et d'Optimisation des Effectifs. Celui-ci a permis le départ de collaborateurs proches de l'âge de la retraite. Une partie d'entre eux a pu être remplacée par l'embauche de 15 collaborateurs, principalement dans les métiers des opérations pétrolières et des géosciences. Par ailleurs, tous nos sites industriels sont passés au régime de travail 28*28. Enfin, l'effort de formation du personnel reste soutenu, avec un maintien du budget formation à un niveau élevé de 2,7 millions de dollars. Tous ces éléments contribuent à l'atteinte de l'objectif principal de Total Gabon en matière de ressources humaines, qui est de promouvoir davantage de collaborateurs nationaux à des postes à responsabilité.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Les principaux indicateurs de sécurité de 2016 sont en nette amélioration par rapport à l'an dernier. Le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (LTIF) est de 0,00 contre 0,23 en 2015, et le taux de fréquence des accidents du travail (TRIR) est de 0,48 contre 1,39 en 2015. Cette performance est le résultat des actions mises en œuvre depuis 2015 : renforcement de la culture sécurité, tolérance zéro quant au respect des règles et consignes HSE, le management HSE de nos partenaires industriels et le renforcement de la maîtrise des risques opérationnels.

Total Gabon poursuit ses efforts en matière de réduction de son empreinte sur l'environnement : diminution du brûlage du gaz, amélioration du traitement des eaux de rejet et amélioration de l'efficacité énergétique.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les produits d'exploitation en 2016 s'élèvent à 1 183 millions de dollars (M\$), en baisse de 15% par rapport à 2015 (1 399 M\$). Ce recul s'explique d'une part, par la baisse du chiffre d'affaires (11%) liée à la baisse du prix de vente moyen des bruts (-19%) partiellement compensée par l'augmentation de 6% des volumes vendus, et d'autre part, par la baisse des productions d'immobilisations en ligne avec la baisse des investissements.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 245 M\$, contre 1 446 M\$ en 2015. Cette diminution de 201 M\$ (-14%) s'explique principalement par la baisse des achats de biens et services engendrée par notre programme de réduction des coûts (-172 M\$) et une baisse des impôts, taxes et versements assimilés (-40 M\$) liée à la baisse des prix du brut.

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort à -62 M\$ contre -47 M\$ en 2015. Le résultat net s'établit à 6 M\$, contre une perte de 28 M\$ en 2015.

Les investissements s'établissent, nets de cessions, à 158 M\$, en baisse de 42% par rapport à 2015 (271 M\$). Cette réduction s'explique principalement par la diminution des coûts d'exploration et des investissements de développement, avec notamment un nombre de puits forés inférieur en 2016 (2) par rapport à 2015 (4).

Compte tenu du niveau du résultat distribuable et confiant dans les fondamentaux de la Société, le Conseil d'administration de Total Gabon a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 19 mai 2017, la distribution d'un dividende de 4,5 dollars par action, identique à celui de l'exercice précédent, soit 20 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.

ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Comme annoncé le 27 février 2017, Total Gabon a signé un accord avec Perenco pour la cession de ses participations dans cinq champs matures et dans le réseau de pipelines Rabi-Coucal-Cap Lopez. L'accord prévoit également le transfert du rôle d'opérateur sur d'autres champs. La transaction représente un montant de 177 millions de dollars avant ajustements et reste soumise à l'approbation des autorités.

Dans un contexte de prix du pétrole volatile où la recherche d'efficacité opérationnelle est la priorité, cette transaction permet à Total Gabon de se recentrer sur ses principaux actifs afin d'en assurer la pérennité. Par ailleurs, le transfert de la gestion des opérations de certains actifs à Perenco permettra grâce aux synergies mises en œuvre de créer plus de valeur pour la Société et l'ensemble des parties prenantes avec leurs opérations.

(1) Chiffres comprenant les barils de fiscalité revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

CHIFFRES-CLÉS

RÉSULTATS

en millions de dollars US, sauf le dividende net par action en dollars US

	2016	2015	2014
Résultat net	6	-28	88
Service du dividende (dû) ⁽¹⁾	20	20	45
Dividende net par action ⁽¹⁾	4,5	4,5	10,00
Capacité d'autofinancement globale	199	124	628

(1) pour 2016, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 19 mai 2017.

VENTES D'HYDROCARBURES

en millions de dollars US

	2016	2015	2014
Pétrole brut	665,3	776,6	1 448,5
Gaz	1,2	1,8	2,6
Total	666,5	778,4	1 451,1

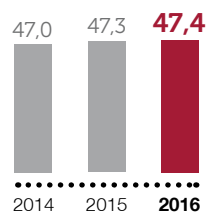
FORAGES OPÉRÉS PAR TOTAL GABON

	2016	2015	2014
Années appareil ⁽¹⁾	0,7	1,0	1,8
Mètres forés	5 047	13 514	30 116
Nombre de puits forés (finis au 31/12 de l'année) ⁽²⁾	2	4	9

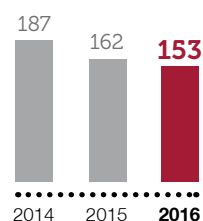
(1) chiffre établi pour : activités forage + complétion + reprise de puits + abandon.

(2) chiffre établi pour : activités forage + reprise de puits.

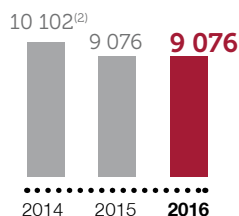
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT
LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON⁽¹⁾
en milliers de barils/jour



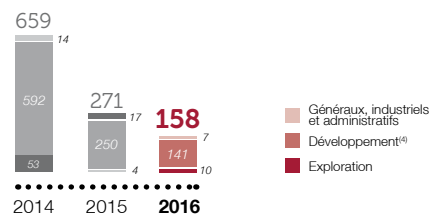
RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾
en millions de barils



**SUPERFICIE DES TITRES MINIERES
DE RECHERCHE**
en km²



INVESTISSEMENTS PÉTROLIERS⁽³⁾
en millions de dollars



(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

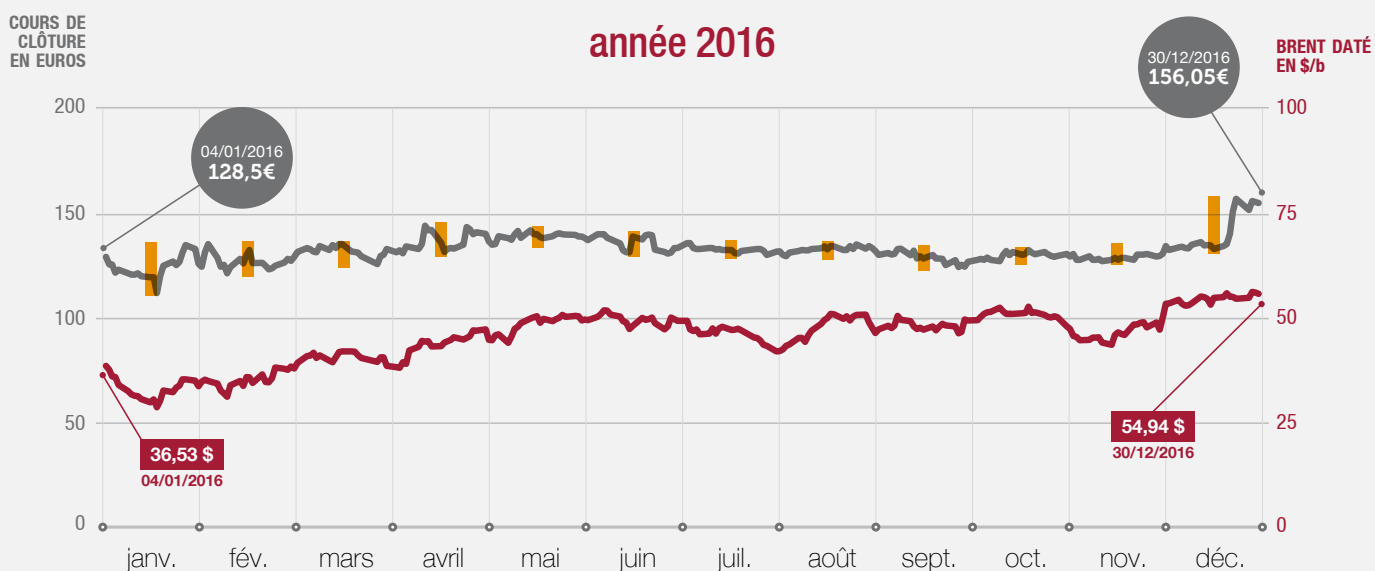
(2) dont 1 027 km² pour les titres miniers opérés.

(3) hors bonus de signature et bonus de production, nets de cessions.

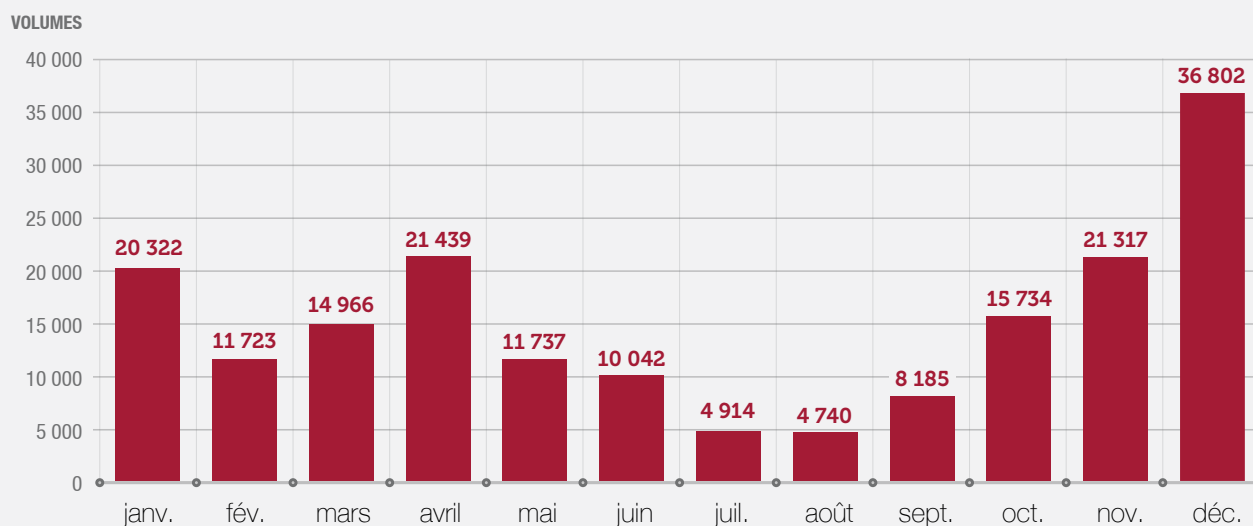
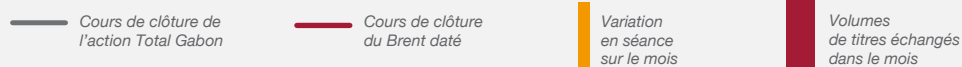
(4) inclut également des dépenses d'études géosciences.

TOTAL GABON ET SES ACTIONNAIRES

COMPARAISON DU COURS DE L'ACTION AVEC LE BRENT ET VOLUMES DE TITRES ÉCHANGÉS



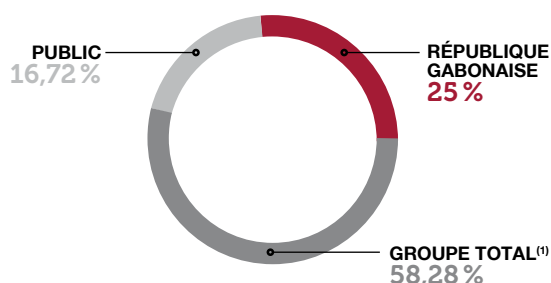
Les différentiels des bruts gabonais (Mandji et Rabi) par rapport au Brent daté sont commentés au chapitre Commercialisation du présent rapport, p.26 et 27.



La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2016, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

STRUCTURE DU CAPITAL DE TOTAL GABON

au 31/12/2016



(1) à travers sa filiale Elf Aquitaine détenue à 100 %.

PLACE DE COTATION DE L'ACTION TOTAL GABON

Bourse de Paris (Euronext Paris S.A.) :

- Type de cotation : Actions ordinaires – Cotation en continu – Règlement non différé
- Marché de cotation : Euronext Paris – Compartiment A
- Codes : ISIN : GA0000121459
Reuters : EGAB.PA
Bloomberg : EC : FP
Mnemo : EC

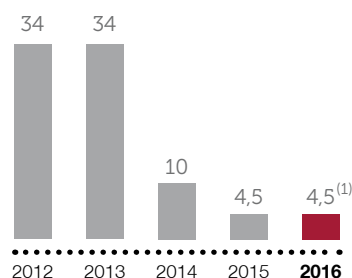
COURRIER DES ACTIONNAIRES DE TOTAL GABON

Total Gabon
Département Juridique & Assurances
Boulevard de l'Indépendance
BP – 2093 LIBREVILLE
République gabonaise

E-mail : actionnariat.totalgabon@total.com

DIVIDENDE NET PAR ACTION

en dollars US



(1) Sous réserve de l'approbation de la résolution soumise à l'Assemblée Générale du 19 mai 2017.

SERVICE TITRE ET DIVIDENDE

Banque assurant le service du titre :

Les Grands Moulins de Pantin
CTS - Service Actionnariat TOTAL GABON
9, rue du Débarcadère
93 7500 PANTIN

Accueil Actionnaires :
Tél. +33 (0)1 57 43 02 30

SITE INTERNET

Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires, sur son site internet www.total.ga, les informations notamment financières de la Société, actualisées tout au long de l'année. Figurent ainsi sur le site, les informations réglementées dont : le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle et les communiqués de presse. À l'issue de l'Assemblée générale, la présentation faite aux actionnaires ainsi que les commentaires apportés à cette occasion par le Président du Conseil d'administration, le directeur général et l'équipe de direction de la Société sont également publiés sur le site internet.





ACTIVITÉS

- 10** Interview du directeur général
- 12** Domaine minier
- 16** Exploration
- 17** Développement
- 24** Production et réserves
- 26** Commercialisation
- 28** Ressources humaines
- 30** Hygiène, sécurité et environnement
- 32** Développement durable et activités de diversification

INTERVIEW

HENRI-MAX NDONG-NZUE

Directeur général



LES RÉSULTATS 2016 DE TOTAL GABON SONT EN NETTE AMÉLIORATION, COMMENT ANALYSEZ-VOUS CETTE ÉVOLUTION ?

Commençons par un point sur notre performance sécurité. À mi-avril 2017 nous avons franchi 783 jours sans accident avec arrêt. Il s'agit d'une performance remarquable, notre record précédent étant de 203 jours sur la période 2008-2009. Ce chiffre est la traduction de l'engagement de chaque instant des collaborateurs de Total Gabon et de nos sous-traitants qui font de la Sécurité une valeur fondamentale. Cette performance est un motif légitime de fierté même si nous devons bien sûr rester vigilants et poursuivre nos efforts en 2017, rien n'étant jamais acquis en matière de sécurité.

Sur le plan financier, après une année 2015 marquée par une perte de 28 M\$, une première pour notre société, l'année 2016 se solde par un bénéfice de 6 M\$. Ce retour à l'équilibre encore fragile a été obtenu malgré une conjoncture défavorable avec un prix moyen du Brent qui est passé de 52,4 \$/b en 2015 à 43,7 \$/b en 2016. Cette baisse des prix du pétrole a été compensée par la poursuite de nos réductions de coûts et un élément non récurrent, la cession du champ de Mboga. Par ailleurs, nous avons réussi à maintenir notre production d'huile à un niveau de 47 400 barils/jour, stable par rapport à celui de 2015.

Grâce aux efforts de tous, les initiatives en matière d'excellence opérationnelle et de réduction de coût engagées par nos collaborateurs, notamment via le programme de réduction des coûts 4C&D initié en 2014 et amplifié chaque année, ont porté leurs fruits comme l'illustre l'amélioration de notre Excédent Brut d'exploitation de 70 M\$.

Le secteur pétrolier se caractérise par une forte volatilité des prix du brut, facteur-clé que nous ne maîtrisons évidemment pas. Notre stratégie se concentre dès lors sur les quatre axes suivants sur lesquels nous pouvons agir : **priorité absolue à la sécurité, réduction de nos coûts, excellence opérationnelle et préparation de l'avenir**. Nous avons obtenu des résultats convaincants sur ces points en 2016 et poursuivrons sur la même voie en 2017.

CONCRÈTEMENT, COMMENT TOUT CELA SE TRADUIT AU QUOTIDIEN DANS L'ENTREPRISE ?

Chaque entité et collaborateur de Total Gabon se doit de décliner et mettre en œuvre notre stratégie dans son domaine de compétence. Au-delà de l'énoncé des grands axes, nous avons mis en place de nombreux plans d'actions concrets pour favoriser la culture sécurité, la réduction des coûts, l'excellence opérationnelle et la préparation de l'avenir (Projet 4C&D, Projet SEC, planning intégré, nouveau mode opératoire, Projet de refonte analytique financière etc.). Pour ancrer ces différentes démarches dans nos comportements, nous avons également lancé de nouveaux chantiers visant, grâce à la méthode dite « LEAN », à simplifier et optimiser nos processus et nos modes de fonctionnement, dans les directions tant techniques que de support.

Nos collaborateurs ont été invités à faire preuve de créativité en proposant des initiatives concrètes pour réduire nos coûts et améliorer notre efficacité opérationnelle. Ainsi nous avons réduit nos coûts opératoires hors transport de 19,3 \$/b en 2014 à 13,5 \$/b en 2016 soit une baisse de 30 %, qui sera amplifiée en 2017.

JUSTEMENT, TOTAL GABON A ANNONCÉ LE 27 FÉVRIER UNE OPÉRATION D'IMPORTANCE AVEC PERENCO, POUVEZ-VOUS NOUS INDIQUER EN QUOI CET ACCORD S'INSCRIT DANS VOTRE STRATÉGIE ?

Nous avons signé un accord avec Perenco pour la cession de nos participations dans cinq champs matures et dans le réseau de pipelines Rabi-Coucal-Cap Lopez, permettant d'évacuer la production de ces champs vers le terminal pétrolier du Cap Lopez. Cet accord prévoit également le transfert du rôle d'opérateur sur les champs d'Hylia et du secteur Grondin (Offshore Sud). Cette transaction représente un montant de \$177 millions avant ajustement et reste soumise à l'approbation des autorités.

Cette transaction illustre la volonté de Total Gabon de maximiser pour ses actionnaires la valeur des actifs qui lui sont confiés.

En cédant ses intérêts sur les champs à terre Atora, Coucal et Avocette à un acteur capable de générer des synergies d'opération et qui a montré sa capacité à valoriser des actifs matures, Total Gabon obtient une meilleure valorisation de ses participations les plus matures.

Le recentrage sur ses champs opérés en mer Anguille et Torpille va permettre à Total Gabon de se consacrer avec une efficacité encore accrue à ces actifs sur lesquels nous voyons différentes opportunités de développement.

Enfin, nous attendons une meilleure productivité des champs de l'Offshore Sud avec le transfert de l'operating à Perenco qui déploiera avec efficacité l'utilisation des pompes de fonds grâce à la proximité avec ses propres installations.

Naturellement, la mise en œuvre de ces actions bénéficiera également à la République gabonaise du fait de l'accroissement de la valeur de ces actifs.

Sur le plan social, les 35 salariés transférés vers Perenco le seront avec une garantie de maintien de leurs avantages sociaux.

Compte tenu de la réduction de nos activités opérées, nous devons, pour être encore plus agile et efficace, adapter notre organisation comme nous l'avons toujours fait, dans le dialogue et la concertation avec les instances représentatives du personnel.

QUEL AVENIR POUR TOTAL GABON ?

À l'issue de cette transaction, Total Gabon reste le deuxième producteur du pays avec une quote-part de production nette d'environ 44 kb/j.

Pour assurer l'avenir de notre société, il nous faut maintenant poursuivre, et amplifier la baisse de nos coûts opératoires, mais aussi transformer les opportunités dans notre portefeuille en minimisant nos coûts de développement.

ACTIVITÉS

DOMAINE MINIER

» TITRES MINIERES DE RECHERCHE

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon, d'une superficie totale de 9 075,62 km² au 31 décembre 2016, est constitué du permis opéré marin Diaba G4-223.

Ce permis, dont Total Gabon détient 42,5 % est dans sa troisième et dernière période d'exploration qui arrivera à échéance le 1^{er} février 2018.

Le permis Mutamba-Iloru (Total Gabon 50%) est, selon l'administration gabonaise, arrivé à expiration en février 2013. L'octroi d'une autorisation exclusive d'exploitation relative à la découverte de Ngongui dépend d'un accord actuellement en cours de discussion pour renégocier certains termes contractuels du CEPP Mutamba.

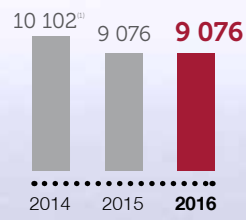
» TITRES MINIERES D'EXPLOITATION

Sur le permis terrestre Nziembou (Total Gabon 18%), la partie qui a fait l'objet d'une découverte (Igongo G5-128) a donné lieu à une autorisation exclusive de développement et d'exploitation (AEDE) pour une période initiale de 15 ans, à compter de la mise en production du gisement le 7 juin 2015. Cette AEDE est renouvelable deux fois pour une période de 5 ans chacune.

En 2016 le permis Mboga G5-86 a été cédé à la République gabonaise. La prise d'effet de la cession a été fixée au 1^{er} janvier 2016, date d'expiration de la deuxième phase.

SUPERFICIE DES TITRES MINERS DE RECHERCHE AU 31 DÉCEMBRE 2016

Superficie en km²



TITRES MINERS D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2016

Superficie en km²



⁽¹⁾ dont 1 027 km² pour les titres miniers non opérés.
⁽²⁾ Total Gabon opérateur.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER

au 31 décembre 2016

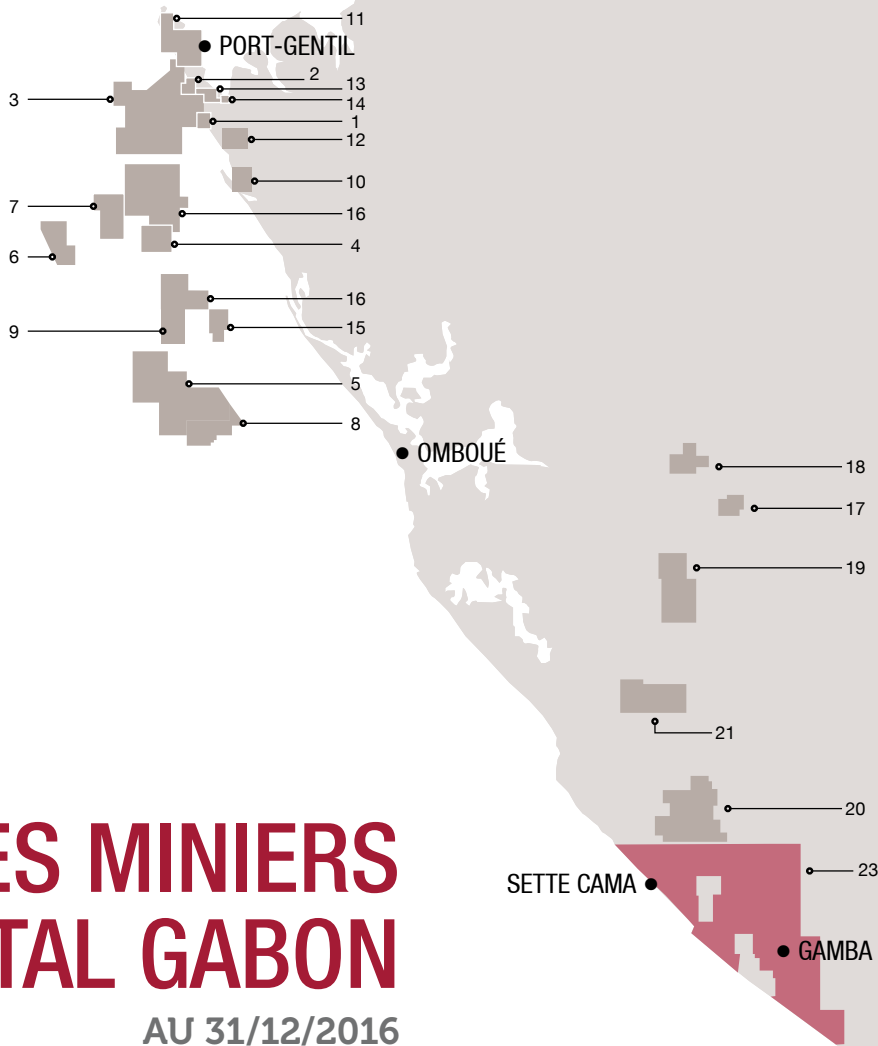
	Superficie en km ²	Date attribution <i>(période en cours)</i>	Durée/ans <i>(période en cours)</i>	Expiration <i>période en cours</i>	Participations	
TITRES MINIERS D'EXPLOITATION						
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières en mer						
1	Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
2	Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100 %
3	Grand Anguille Marine G6-16	380,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100 %
4	Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100 %
5	Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG ⁽¹⁾ 34,725 %
6	Girelle Marine G6-22	52,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
7	Pageau Marine G6-23	45,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
8	Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275 % (op.) - TPPG 34,725 %
RÉGIME CONVENTION I Permis d'exploitation en mer (PEX)						
9	Ayol Marine G5-36	36,40	01/08/1981	20+10+5+(5)	01/08/2021	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION I Concessions minières à terre						
10	Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100 %
11	Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100 %
12	M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100 %
13	Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100 %
RÉGIME CONVENTION I Permis d'exploitation à terre (PEX)						
14	Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55 ⁽³⁾	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100 %
RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)						
15	Hyllia II G5-113	35,24	01/01/2013	(10)+5+5	31/12/2021	Total Gabon 55,687 % (op.) - TPPG 19,313 % - République gabonaise 25 %
RÉGIME CEPP I Autorisations Exclusives de Développement et d'Exploitation en mer (AEDE)						
16	Baudroie-Mérou Marine G5-90	296,00	01/01/2003	10+(5)+5	02/01/2018	Total Gabon 50 % (op.) - MPDC Gabon 50 %
RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)						
17	Coucal G5-112	26,50	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,695 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,805 %
18	Avocette-Dianongo G5-111	46,10	01/01/2011	(10)+5+5	31/12/2020	Total Gabon 43,6055 % (op.) - Shell Gabon 42,5 % - TPPG 13,8945 %
19	Rabi-Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	10+(5)+5	31/12/2017	Shell Gabon 42,5 % (op.) - Total Gabon 32,924 % - TPPG 14,576 % - Shell Upstream Gabon 10 %
RÉGIME CEPP I Autorisation Exclusive de Développement et d'Exploitation à terre (AEDE)						
20	Atora G5-82	195,49	15/02/2001	10+(5)+5	14/02/2021	Total Gabon 40 % (op.) - Shell Upstream Gabon 40 % - Shell Gabon 20 %
21	Igongo G5-128 (Nziembou G4-186) ⁽⁴⁾	118,00	07/06/2015	(15)+5+5	06/06/2030	Perenco 36 % (op) - Tullow 36 % - Total Gabon 18 %. République Gabonaise 10 %
TITRES MINIERS DE RECHERCHE						
RÉGIME CEPP I Autorisations exclusives d'exploration (AEE)						
22	Diaba G4-223	9 075,62	31/01/2007	3,5+3,5+1+(3)	01/02/2018	Total Gabon 42,50 % (op.) - Cobalt CIE Gabon Diaba 21,25 % - Marathon Upstream Gabon Limited 21,25 % - République gabonaise 15 %
23	Mutamba Iroru G4-219 ⁽²⁾	1 093,6	11/11/2005	3,5+(2+1)	10/02/2013	Vaalco 50 % (op.) - Total Gabon 50 %

(1) TPPG: Total Participations Pétrolières Gabon, société de droit gabonais du groupe TOTAL, filiale à 100 % d'Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par Elf Aquitaine au Gabon.

(2) Période en cours expirée. Demande d'une A.E.E (NGONGUI) introduite auprès de la République gabonaise. Négociation d'un nouveau CEPP par l'opérateur.

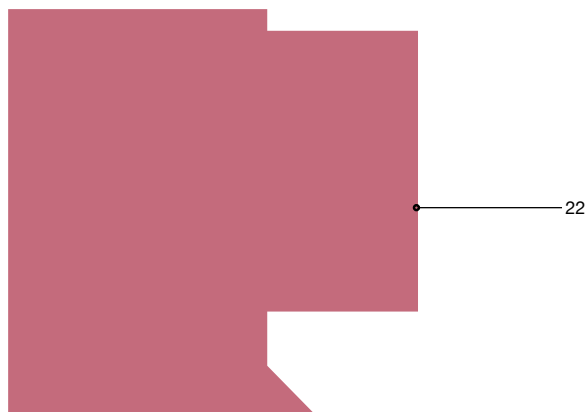
(3) Licence arrivée au terme des périodes d'Exploitation. Négociation en cours avec la République gabonaise pour définir les nouvelles conditions de gestion de ce permis.

(4) Suite à la découverte sur le CEPP Nziembou, nous avons obtenu un AEDE Igongo pour une période initiale de 15 ans, à compter de la date de mise en production du gisement le 07/06/2015. Cette AEDE est renouvelable 2 fois pour une période de 5 ans chacune. Au cours du Comité Technique du 10 juin 2015, les partenaires ont décidé de rendre à la République Gabonaise la partie du CEPP Nziembou qui n'a pas fait l'objet de découverte. Ce rendu s'est effectué à la fin de la période contractuelle qui est arrivée à échéance le 15/06/2015.



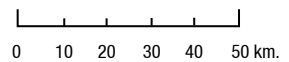
TITRES MINIERES DE TOTAL GABON

AU 31/12/2016



GABON

■ Titres miniers d'exploitation
■ Titres miniers de recherche



ACTIVITÉS

EXPLORATION

» TRAVAUX D'EXPLORATION

Sur le permis Diaba, suite à la découverte en août 2013 d'une accumulation de gaz à condensats dans les réservoirs ante-salifères de la formation Gamba, une réévaluation globale de la prospectivité a été réalisée sur l'ensemble du bloc.

Des données sismiques 3D ont été acquises fin 2014 sur la zone ouest du permis pour compléter l'inventaire de la prospectivité. Le traitement a été fait en interne et les cubes finaux ont été livrés fin août 2016.

L'interprétation de ces données confirme la présence d'objets prospectifs à l'ante-sel, à l'Ouest de la structure de Mango forée par le puits Diaman-1. Les travaux d'évaluation pétrolière se poursuivent afin de préciser l'intérêt économique potentiel de cette prospectivité, dans un environnement de prix du gaz bas.

Sur l'AEDE d'Igongo G5-128, le puits Igongo-1ST a été connecté aux installations d'Echira opérées par Perenco en juin 2015 pour un test de production longue durée. Les tests de production se sont poursuivis en 2016 pour évaluer le comportement dynamique des réservoirs et préciser le programme d'appréciation / développement de cette découverte. Le puits a été fermé fin octobre 2016 suite à un problème lors du raclage de la ligne Igongo-Echira. Un *work-over* est prévu en 2017 pour perforer un niveau additionnel à huile ainsi qu'un niveau à gaz pour activer le puits.

Sur le permis Mutamba-Iroru (Vaalco opérateur, Total Gabon 50%), les études et travaux sont suspendus en attendant l'aboutissement des négociations en cours avec la République gabonaise sur l'AEE (couvrant la découverte Ngongui) et un nouveau CEPP (couvrant le reste du permis).

Sur les permis d'exploitation opérés offshore, l'évaluation du potentiel d'exploration résiduel aux thématiques ante-salifères et post-salifères se poursuit. Sur le permis de Torpille en particulier, les données acquises lors de la sismique 3D OBN réalisée en 2014 ont été traitées. Les cubes finaux ont été livrés début 2017. L'objectif est d'évaluer un éventuel intérêt à l'ante-salifère sous le champ.

ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT

ACTIFS OPÉRÉS

» PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

Maîtrise des émissions de gaz à effet de serre

Sur le site de Grondin, le projet de remplacement et de dégoulotage de la compression de Barbier, et d'installation d'une nouvelle ligne de retour du gaz basse pression de Mandaros vers Barbier, permettant d'augmenter les capacités de fourniture de gaz HP pour le gas-lif et de réduire le brûlage de gaz, est repoussé avec une prise de décision d'investissement en 2019 pour mise en service en 2020.

Maîtrise de la teneur en hydrocarbures dans les eaux de production

Au terminal du Cap Lopez, l'unité de traitement secondaire comprend trois filtres coalesceurs, un flottateur et quatre turbocyclones qui permettront de réduire les teneurs en hydrocarbures des eaux de production rejetées à moins de 10 mg/l. La mise en route de l'unité initialement prévue en 2015 a été reportée suite à la défaillance de certaines pièces mécaniques. Le démarrage de l'unité est planifié au premier semestre 2017.

Réhabilitation de Ntchengué

Les travaux de réhabilitation de ce site par bio-remédiation des terres souillées, phase 3 du projet, ont été lancés en 2013 et demeurent en cours. Ils succèdent à la première phase du projet consistant à vidanger et nettoyer les installations de l'ancien centre de stockage de Ntchengué et à la deuxième phase visant à démonter les bacs et les tuyauteries, réalisées en 2012. Une plateforme sur trois a été réceptionnée en 2014. En 2015, le traitement des deux autres plateformes s'est poursuivi, aux frais de l'entreprise en charge des travaux suite à la non-atteinte du seuil des 5 000 ppm après dix-huit mois comme prévu dans le contrat. Les deuxième et troisième plateformes ont été réceptionnées, respectivement en 2015 et en 2016, et une contre expertise a été mandatée par Total Gabon auprès du Laboratoire EUROFINs qui a bien confirmé les résultats annoncés par l'entreprise en charge des travaux qui sont de l'ordre de 3 000 ppm (3 g/kg de Terre), ce qui bien en deçà de l'objectif de 5 000 ppm.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE FORAGE OPÉRÉES EN 2016

✓ Terminé au 31/12/2016

Puits	Permis	Appareil	Zone	Mètres forés	Reste à forer	Remarques	Statut
PAM-006 (P&A)	Pageau Marine – G6-23	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
PAM-005 (P&A)	Pageau Marine – G6-23	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
PAM-002 (P&A)	Pageau Marine – G6-23	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
PAM-003 (P&A)	Pageau Marine – G6-23	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
PAM-007 (P&A)	Pageau Marine – G6-23	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
GNM1-020 (New)	Grondin Mandaros Marine - G6-21	SETTY	Mer	2 141	-	Neuf / Développement / Producteur ⁽¹⁾	✓
GNM1-021 (New)	Grondin Mandaros Marine - G6-21	SETTY	Mer	2 906	-	Neuf / Développement / Producteur	✓
GNM1-014 (P&A)	Grondin Mandaros Marine - G6-21	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
GNM1-008 (P&A)	Grondin Mandaros Marine - G6-21	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
GNM1-012 (P&A)	Grondin Mandaros Marine - G6-21	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
GNM1-010 (P&A)	Grondin Mandaros Marine - G6-21	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
MAM009 (P&A)	Grondin Mandaros Marine - G6-21	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon	✓
MAM015 (P&A)	Grondin Mandaros Marine - G6-21	SETTY	Mer	-	-	Fermeture / Abandon ⁽²⁾	✓
TOTAL (nombre de mètres forés)				5 047	-		

(1) Puits abandonné en cours de forage du fait d'analyses montrant des perspectives de production décevantes.

(2) Afin de permettre la démobilisation de l'appareil de forage, seul l'abandon de la partie profonde du puits a été réalisée. L'abandon des installations de surface sera réalisé ultérieurement.



»ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS EN MER

Anguille

Les trois premières phases du projet de redéveloppement sont achevées. Pour rappel, l'objectif principal du projet de redéveloppement du champ d'Anguille était d'augmenter la production des horizons Anguille Inférieur et Anguille Supérieur, de pérenniser les installations existantes et de réduire l'empreinte de nos activités sur l'environnement.

Une quatrième phase du projet permettant le développement de réserves additionnelles est à l'étude. L'enjeu aujourd'hui porte sur la définition d'un schéma de développement permettant de réduire les coûts d'investissement pour assurer la rentabilité du projet. La phase d'avant-projet pourrait démarrer en 2018 pour un lancement de projet en 2019.

Grands travaux d'intégrité

Lancé en 2015, ce programme basé sur une approche ciblée d'appels d'offres spécifique plateforme par plateforme a déjà permis de mener des campagnes de peinture sur les plateformes GRM1, GRMPFC, GRM2, BAM1, GENM, TNEM, BDM, TRM1, TRMPFC, TRMPFQ, Hylia et MAM. Les contrats de la campagne peinture 2016/2018 ont été signés le 18 Juillet 2016. Les travaux sont en cours sur BDNM et AGM12.

Le niveau de dégradation de la torche d'AGMP a conduit à des travaux urgents de renforcement provisoire de la structure tripode, réalisés en juin 2015. Des travaux de réparation plus importants seront à réaliser en 2018. La solution retenue consistera à reprendre la structure existante et à remplacer la partie supérieure uniquement. Pendant les travaux, une torche temporaire sera montée sur flotteur, solution qui pourra également être utilisée pour les réparations de la torche d'AGMPFC. L'étude *basic engineering* de la torche définitive est terminée, l'étude d'ingénierie de détail doit être lancée.

Torpille

Pour répondre à une exigence de sécurité, l'électrification du réchauffeur de l'unité de régénération de glycol de l'unité de traitement de gaz HP du complexe de Torpille est nécessaire et sera réalisée en 2017.

Une première phase de redéveloppement du champ de Torpille qui inclut le forage de 3 nouveaux puits (2 producteurs + 1 injecteur) et 2 opérations de *work over* est en cours d'étude. Le planning visé est une prise de décision d'investissement en 2017 pour démarrer les opérations de forage en 2018. Les études géosciences de la seconde phase de redéveloppement de la zone Torpille ont démarré en début 2017 avec l'élargissement du périmètre incluant les champs adjacents Torpille Nord-Est et de Mérou-Sardine.

Hylia, Baudroie et Baudroie Nord

Une étude de niveau conceptuel a été menée afin d'améliorer la récupération d'huile par l'installation de pompes électriques de fond de puits (ESP – Electrical Submersible Pumps) sur les champs d'Hylia, de Baudroie et de Baudroie Nord. Elle a montré un intérêt économique à convertir 7 puits. Une phase d'étude supplémentaire est nécessaire pour valider les enjeux et préciser les investissements.

Pageau

Le projet de rénovation de Pageau, qui traite et exporte principalement la production du champ de Girelle, consiste à remplacer les pompes d'expédition d'huile, la cabine électrique et les groupes électrogènes actuels devenus obsolètes, par des équipements de nouvelle génération. Débutés en juillet 2015, les travaux de raccordement des nouveaux équipements se poursuivent.

La mise en service de ces nouveaux équipements, a commencé en 2016 avec la mise en service des pompes d'expéditions huile, elle se poursuivra en 2017.

» ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE

Unité de traitement d'eau du centre PG2

Un redémarrage temporaire lors de tests effectués en 2015 a démontré l'intérêt de remettre en service l'unité de relevage et traitement d'eau qui alimente les champs d'Anguille Nord-Est et de Port-Gentil Océan. L'état d'intégrité de l'unité nécessite un programme de maintenance. Une expertise est en cours pour déterminer le temps et le coût de réparation.

Port-Gentil Océan

L'injection d'eau demeure arrêtée sur le champ de Port-Gentil Océan car la conduite d'eau allant aux puits injecteurs est défaillante. Un nouveau dispositif d'injection est en cours d'installation avec une première phase d'injection prévue en basse pression puis l'installation d'une pompe pour injecter en haute pression. La découverte de pressions annulaires anormalement élevées et de problèmes d'intégrité sur les puits cibles a conduit à rechercher d'autres puits injecteurs ce qui demande des investigations et travaux de remise en état supplémentaires. Cette situation a entraîné la révision du scope du projet initial et un glissement de la date de mise en service. Des travaux supplémentaires sur les puits sont nécessaires et ont amené un glissement de planning avec démarrage fin 2017.

Anguille Nord-Est

La reprise de l'injection d'eau est prévue sur le champ d'Anguille Nord-Est (ANE). Des études géosciences ont permis de sélectionner un certain nombre de puits injecteurs et d'évaluer les débits d'injection nécessaires, ainsi que les enjeux associés au projet. Les résultats encourageants des derniers puits forés ANE012 et ANE013 ont été intégrés à l'étude et ont conduit à augmenter significativement les débits d'injection envisagés. Des tests d'intégrité et d'injectivité ont été réalisés fin février 2015 et confirment la possibilité d'injecter dans plusieurs puits. La réparation de la ligne d'injection d'eau entre le centre de PG2 et d'ANE mer sera effectuée en 2017.

L'étude préliminaire de 2016 a défini un schéma de redéveloppement du champ d'ANE avec 6 nouveaux puits (4 producteurs + 2 injecteurs) sur la plateforme ANE mer et 2 opérations de reprise de puits sur des puits fermés. Les calculs économiques donnent des résultats positifs dans des scénarios de prix supérieurs à 60\$/bbl. La phase d'étude conceptuelle est lancée avec pour principal objectif de trouver le schéma de développement le plus rentable dans le scénario économique actuel. La fin d'étude est planifiée pour le troisième trimestre 2017.

Pipelines îles Mandji

Suite à l'expansion de la ville de Port-Gentil et pour éviter des constructions anarchiques, des protections de pipes respectant les distances de sécurité ont été mises en place pour les pipes les plus critiques et se poursuivent sur la base d'un plan pluriannuel. Le détournement des pipes à gaz hors des zones urbanisées est également finalisé. Les deux pipes gaz qui traversaient la zone urbaine de Tchengué à Clairette Centre ont été isolés. Les études et la pose d'un pipe 20" pour re-router les deux pipes huiles 16" qui passent encore dans ces zones sont suspendus dans l'attente des résultats de l'étude de danger.

» ÉTUDES ET TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT SUR LES CHAMPS À TERRE (SUITE)

Terminal du Cap Lopez

Une évaluation de la défense contre l'incendie du terminal du Cap Lopez a conduit à la décision d'installer une caserne de pompiers à proximité du site. L'amélioration du système de lutte anti-incendie du terminal décidée en 2012, consistait à fiabiliser l'approvisionnement en eau par l'installation d'un moyen de pompage supplémentaire, à renforcer les réseaux de distribution d'eau et de mousse, et à installer un système de détection incendie par fibre optique sur les bacs du terminal.

Une mission menée par des experts du Groupe Total a conduit à un ajustement du concept initial et une reprise des études. Cette phase d'étude supplémentaire a permis une optimisation du concept et la définition d'un phasage du projet sur 2018-2022. Les études d'ingénierie sont lancées depuis fin 2016.

L'étude de la protection de la côte du Cap Lopez contre l'érosion a conduit à recommander le lancement d'un projet de protection de la côte dont les études conceptuelles ont été reprises début 2015 pour l'installation d'une barrière physique sur la côte est. Un processus de pré-qualification des entreprises qui seront consultées pour la réalisation des travaux a été effectué afin de s'assurer qu'elles ont pris la mesure des enjeux de sécurité opérationnelle, techniques, environnementaux et de local content. Une liste de soumissionnaire en a été extraite et un appel d'offres est en cours pour identifier l'entreprise qui se chargera de l'ingénierie de détail, des approvisionnements et de la construction de l'ouvrage.

Atora

La campagne de puits *infills* d'Atora consiste en la conversion d'un puits producteur arrêté en injecteur d'eau et le forage de deux nouveaux puits *infills* sur la zone centre et la zone sud. La conversion du puits producteur en injecteur est en cours avec des tests d'intégrité et d'injectivité sur le puits.

» MODE OPÉRATOIRE DE TOTAL GABON

Une revue du mode opératoire a été menée en 2016 afin d'identifier des solutions de « rupture » qui permettraient de réduire le coût opératoire des actifs opérés par Total Gabon à 10 \$/b (hors coût de transport et terminal du Cap Lopez). Différents scénarios ont été évalués à un niveau préliminaire/ screening pour les champs offshore, onshore et le terminal du Cap Lopez. L'optimisation des installations offshore par centralisation de la compression gaz et déploiement de pompes ESP sur des puits faiblement hydratés ainsi que la conduite des installations depuis la terre est à l'étude. La revue du mode opératoire du Cap Lopez est en cours avec un objectif de réduire les travaux d'intégrité et les coûts opératoires.

L'étude conceptuelle se poursuit en 2017 pour sélectionner le meilleur scénario pour réduire les coûts opératoires tout en minimisant les investissements.

ACTIVITÉS NON OPÉRÉES

Rabi-Kounga

Les activités sur le champ de Rabi-Kounga en 2016 ont porté principalement sur :

- la réalisation de la campagne *short radius side track batch* A (SRST-A) qui a permis de mettre en production 6 puits à fin juin 2016 ;
- la préparation des opérations de *work-over* Sand Consolidation (SCON), débuté en novembre 2016 et qui vont se poursuivre en 2017 (14 puits sont candidats) ;
- la fiabilisation de la génération électrique et de la compression gaz sur Rabi ;
- la poursuite de la surveillance du réservoir, dans le but de déterminer les meilleures opportunités de développement : Water Shut Off, Heel Perf, SRST-B...

Igongo

Découvert en 2014 par Perenco, le champ d'Igongo est opéré en associations avec Preneco Oil & Gas Gabon (36%), Tullow (36%) ; Total Gabon (18%) et l'Etat Gabonais (10%). La mise en production du réservoir «Dentale» a débuté en juin 2015 avec un puits producteur d'huile IGG-01, dont la production moyenne est estimée à 350 bbl/j et un BSW à 75%.

Les activités sur le champ d'Igongo en 2016 ont porté principalement sur :

- le redémarrage du puits IGG-01 après la percée en eau en fin d'année 2015 ;
- le monitoring de la production du puits IGG-01 ;
- la préparation du *work-over* (prévu au premier trimestre 2017) pour mettre en place une solution d'activation par *gas lift*.

DIVERS

Obangué, Tsiengui

Au premier trimestre 2016, Addax a notifié à Total Gabon la résiliation du contrat de transport, traitement, stockage et chargement du brut des champs Tsiengui et Obangué opérés par Addax entre Coucal et le terminal du Cap Lopez à compter du 18 avril 2016.

Le transit vers le terminal du Cap Lopez de l'huile de ces champs a représenté un volume moyen de 0,4 kb/j en 2016 (4,6 kb/j en 2015).

Vanneau et Ganga

Jusqu'à février 2016, la production du champ de Vanneau (opérateur Perenco) était achetée par Total Gabon à la société opératrice à son arrivée sur Hylia.

La production du champ de Ganga (opérateur Perenco) est achetée par Total Gabon à la société opératrice à son arrivée sur le 18 pouces Rabi-Kounga – Cap Lopez.

Dorée Marine

La production du champ de Dorée Marine (opérateur Stream Oil) est achetée par Total Gabon à la société opératrice à son arrivée sur le pipe 20 pouces Torpille – Cap Lopez. La production moyenne en 2016 s'est élevée à 0,2 kb/j.

Onal, Omko, Gwedidi et Mbigou

Les productions des champs d'Onal, d'Omko, de Gwedidi et de Mbigou (opérateur Maurel et Prom Gabon) ont été transportées jusqu'au terminal du Cap Lopez, d'où elles ont été exportées. En 2016, elles ont représenté en moyenne un volume de 27,2 kb/j (21,4 kb/j en 2015).

ACTIVITÉS

PRODUCTION ET RÉSERVES

» PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT

La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'établit à 47,4 kb/j (17,3 Mb sur l'année) en 2016 contre 47,3 kb/j (17,3 Mb sur l'année) en 2015.

» PRODUCTION OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

La production de pétrole brut des champs opérés par Total Gabon en 2016 s'établit à 55,0 kb/j (20,1 Mb sur l'année), contre 57,2 kb/j (20,9 Mb sur l'année) en 2015. Cette diminution concerne les quantités produites de brut Mandji (45,1 kb/j en 2016, contre 45,5 kb/j en 2015), et celles de brut Rabi (9,9 kb/j en 2016, contre 11,7 kb/j en 2015).

La baisse des quantités produites de Mandji s'explique principalement par :

- le déclin naturel des champs ;
- une disponibilité inférieure des installations particulièrement impactée par la fiabilité du compresseur KY500 de Grondin ;

atténué par :

- le succès des interventions de *coiled tubing* sur Anguille Nord Est (ANE) et du dédusage du puits ANE008 au deuxième trimestre 2016.

La baisse des quantités produites de Rabi s'explique principalement par :

- le déclin naturel des champs ;
- la cession de Mboga ;
- l'arrêt planifié en février 2016 de Coucal/Avocette.

En 2016, la production de pétrole brut opérée par Total Gabon représente environ 25 % de la production gabonaise de pétrole brut, contre 24 % en 2015.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 42,3 kb/j (15,7 Mb sur l'année) en 2016, à comparer à 42,8 kb/j (15,6 Mb sur l'année) en 2015.

» PRODUCTION NON OPÉRÉE

La production de pétrole brut du champ de Rabi-Kounga, opéré par Shell Gabon, affiche une hausse de 13,9 % à 15,5 kb/j (5,7 Mb sur l'année) en 2016, contre 13,7 kb/j (5,0 Mb sur l'année) en 2015. Cette hausse s'explique essentiellement par la réalisation de la campagne *short radius side track batch A* (SRST-A) qui a permis de mettre en production 6 puits à fin juin 2016 ; les opérations de *work-over* Sand Consolidation (SCON) et la fiabilisation de la génération électrique et de la compression gaz sur le champ. La part de la production non opérée liée aux participations de Total Gabon s'est élevée à 5,1 kb/j (1,9 Mb sur l'année) en 2016, à comparer à 4,5 kb/j (1,6 Mb sur l'année) en 2015.

» RÉSERVES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾

Au 31 décembre 2016, les réserves prouvées⁽²⁾ de pétrole brut de Total Gabon atteignent 153 Mb, pour 162 Mb à fin 2015.

La durée de vie des réserves prouvées et probables⁽³⁾ de pétrole brut au 31 décembre 2016 est de près de 14 ans au rythme actuel de production.

(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

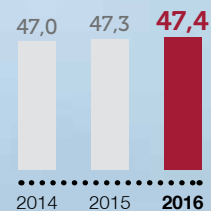
(2) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2015 et 2016, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 54,17 \$/b et 42,82 \$/b (moyenne arithmétique du premier jour de cotation des douze mois de l'année).

(3) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.

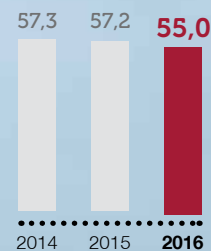


PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT
LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON⁽¹⁾
en milliers de barils/jour

(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

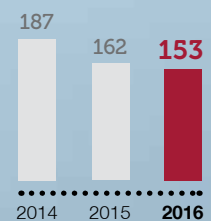


PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT
OPÉRÉE PAR TOTAL GABON
en milliers de barils/jour



RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT⁽¹⁾
en millions de barils

(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.



ACTIVITÉS

COMMERCIALISATION

» LES PRIX

Le prix du Brent daté s'est établi à 43,7 dollars par baril (\$/b) en moyenne sur 2016 pour 52,4 \$/b en 2015. Après avoir démarré l'année au plus bas, le Brent s'est stabilisé dans une fourchette entre 40 et 50 \$ avant de progresser en fin d'année, après l'annonce par l'OPEP d'un accord pour la limitation de sa production, et de finir l'année à 54,9 \$.

Cette progression au cours de l'année peut donc être attribuée aux facteurs suivants :

- la reprise de discussions OPEP/non OPEP dès février-mars évoquant un possible accord sur la limitation de la production ;
- le déclin de la production nord-américaine au deuxième trimestre permettant d'envisager un équilibre offre-demande au deuxième semestre et une réduction des stocks de brut historiquement élevés ;
- l'accord des producteurs OPEP/non OPEP intervenu en fin d'année attribuant à chacun des membres OPEP des seuils de production chiffrés.

» LE MARCHÉ

Après une année 2015 robuste et tirée notamment par l'effet positif de la baisse des prix des produits raffinés dans le sillage de ceux du brut, la demande a cru moins rapidement en 2016. Elle a ainsi augmenté de 1,5 Mb/j (croissance revue à 2,1 pour 2015) tirée par la demande asiatique (+1,2 Mb/j) et, dans une moindre mesure européenne (+0,2 Mb/j) alors que la demande nord-américaine stagnait (+0,1 Mb/j). En Asie, la Chine et l'Inde ont tiré cette demande avec des croissances de 0,5 et 0,3 Mb/j respectivement.

La demande pétrolière en Afrique a augmenté de 1,1 % soit +0,05 Mb/j (contre +4,2 % soit +0,17 Mb/j en 2015).

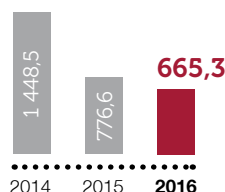
Alors que la croissance de la demande mondiale avait été tirée ces dernières années par le gasoil, la demande pour ce produit a diminué en 2016 (-0,1 Mb/j) au contraire de celles d'essence (+0,5 Mb/j), de kérosène (+0,25 Mb/j) et de fuel oil (+0,2 Mb/j alors que ce dernier voyait sa demande baisser depuis des années).

L'offre mondiale de pétrole brut a diminué en 2016 par rapport à 2015 de -0,2 Mb/j (+2,3 Mb/j en 2015 par rapport à 2014), en raison de la baisse de la production non OPEP de -1,2 Mb/j -dont -0,6 Mb/j pour l'Amérique du Nord- alors que l'offre OPEP augmentait de +1,0 Mb/j.

Dans ce contexte, l'augmentation des stocks de brut a continué en 2016 (+0,7 Mb/j) à un rythme certes moindre que celui de 2015 (+1,1 Mb/j) mais cet excédent de l'offre par rapport à la demande doit continuer à être résorbé en 2017 avant de voir des tirages sur des niveaux de stocks exceptionnellement élevés et un éventuel retour à un marché mieux équilibré.

VENTES DE PÉTROLE BRUT

en millions de dollars



» LES DIFFÉRENTIELS DES BRUTS GABONAIS

Les bruts gabonais, comme tous les bruts d'Afrique de l'Ouest, ont bénéficié de la baisse de la production de brut nord-américain et sur le bassin atlantique en général. Les fortunes ont néanmoins été diverses pour les bruts dits *light sweet* dont l'offre avait beaucoup augmenté dans le sillage de celle des *tight oil* américains et les bruts dits *medium sour* qui ont vu leur production augmenter fortement au Moyen-Orient avec une forte compétition pour les parts de marché. Les bruts de l'Afrique de l'Ouest, éloignés des marchés, ont bénéficié de taux de fret en retrait par rapport à l'année précédente ; même s'ils sont restés volatils.

Le Mandji est un brut moyennement lourd et soufré qui produit principalement du fuel à haute teneur en soufre, utilisé comme soute marine. Son différentiel par rapport au Brent daté s'est amélioré en 2016 à -4,68 \$/b contre -5,23 \$/b en 2015 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels). Dans une conjoncture difficile, et par rapport au marché des bruts *medium sour* très affectés par l'augmentation de la production des pays du Golfe, le marché des bruts *sour* a moins récupéré que le marché des bruts *sweet*. Le portefeuille de clients asiatiques, caribéens et européens a permis les arbitrages sur ces zones en fonction des maintenances de raffinerie, de l'évolution des marqueurs Brent et Dubai, et des programmes d'export des bruts Oural ou des bruts *medium sour* du Moyen-Orient concurrents du Mandji sur ces zones.

Le Rabi *Light* est un brut à faible teneur en soufre, principalement destiné jusqu'à début 2014 au marché asiatique pour la production de *fuel oil* à très basse teneur en soufre ou le *crude burning* au Japon (utilisation directe du brut dans les centrales électriques), et au marché de la côte Est américaine. Face à la disparition de ces marchés, le Rabi *Light* a été exporté principalement vers la Méditerranée et la Chine au cours des années 2015 et 2016. Outre l'amélioration d'un marché atlantique en moindre excédent d'offre, la commercialisation du Rabi *Light* a bénéficié de l'amélioration des *crack fuel oil* à basse teneur en soufre sur tous les marchés mais plus particulièrement en Asie. Dans ce contexte, le différentiel du Rabi *Light* s'est fortement apprécié, à -2,18 en 2016 contre -3,71 \$/b en 2015 (moyenne arithmétique des prix fiscaux mensuels).

ACTIVITÉS

RESSOURCES HUMAINES

» RECRUTEMENT ET CARRIÈRES

Quinze nouveaux collaborateurs ont rejoint l'Entreprise en 2016, dont 14 ingénieurs, principalement dans les métiers des opérations pétrolières et des géosciences. Ce volume de recrutements dans un contexte économique défavorable a été réalisé dans le cadre du Plan d'Adaptation des Compétences et d'Optimisation des Effectifs.

Ces nouveaux embauchés bénéficieront des dispositifs d'intégration de Total Gabon, notamment le programme d'insertion qui permet de suivre leur progression pendant les six premiers mois et le programme de professionnalisation, qui favorise par l'alternance de postes et de formations, l'acquisition de l'autonomie professionnelle lors des six premières années.

En 2016, 84 salariés ont bénéficié localement d'une mobilité professionnelle. Par ailleurs, le nombre de collaborateurs gabonais en affectation internationale dans les filiales ou au siège du groupe Total s'établit à 14. La mobilité tant interne qu'internationale représente un des moyens pour développer les compétences des collaborateurs nationaux et les préparer à prendre des postes à responsabilité.

Dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2014 entre Total Gabon, le Fonds d'aide à l'Insertion et la Réinsertion professionnelles (FIR) et le Ministère du Travail et de l'Emploi, 66 stagiaires ont été accueillis au sein de l'entreprise en 2016. Rappelons que l'objectif de ce partenariat est, par le biais d'une première immersion en milieu professionnel, de contribuer à l'employabilité de jeunes gabonais inscrits à l'Office Nationale de l'Emploi (ONE).

» FORMATION

Le développement des ressources humaines passe également par le renforcement des compétences des collaborateurs à travers la formation professionnelle. Ainsi, en 2016, l'effort de formation a été maintenu à un niveau élevé, soit 2,4 M\$.

Outre les formations dans les différents Métiers, dans les domaines HSE et Management, selon les différents parcours et spécialités, ce budget a été particulièrement consacré :

- aux formations longue durée à l'Institut Français du Pétrole, des ingénieurs nouvellement recrutés ou en perfectionnement, tant en matière d'opérations pétrolières qu'en géosciences ;
- aux actions de préparation à la prise de hautes responsabilités d'Ingénieurs Gabonais ;
- aux actions du programme de développement des compétences techniques des collaborateurs intervenant sur les installations de production ;
- enfin, au renforcement des compétences de l'encadrement sur les processus et outils de développement des ressources humaines, dans le cadre du Plan d'Adaptation des Compétences et d'Optimisation des Effectifs.

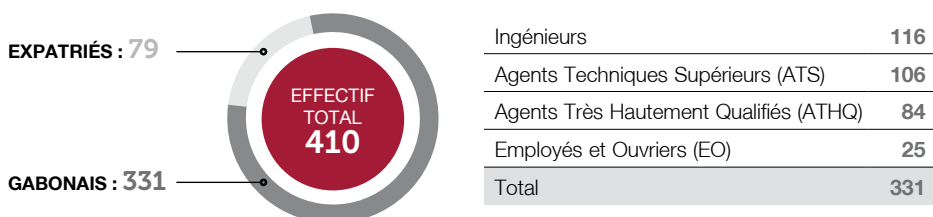
» PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Direction Générale de Total Gabon et les Délégués du Personnel se sont rencontrés une fois par mois. Il y a eu par ailleurs une réunion ordinaire et deux réunions extraordinaires du Comité Permanent de Concertation Economique et Sociale.

En matière de Relations Sociales, l'année 2016 a été particulièrement marquée d'une part par le passage de l'ensemble des sites industriels au régime de travail 28*28 (ou encore 4 semaines*4 semaines) et des discussions sur les mesures d'accompagnement. Ce projet a été mené en étroite collaboration avec les experts du Ministère du Travail et de l'Emploi, de la Formation Technique et Professionnelle, de l'Insertion des Jeunes.

D'autre part, l'année 2016 a vu la mise en œuvre du Plan d'Adaptation des Compétences et d'Optimisation des Effectifs, en concertations avec les différentes instances de représentation du personnel. Ce plan visait à favoriser le départ de collaborateurs désireux quitter l'entreprise ou proches de la retraite, à permettre le recrutement de jeunes Ingénieurs et à renforcer la formation technique dans les opérations pétrolières. 89 collaborateurs ont quitté l'entreprise dans le cadre de ce plan.

EFFECTIFS PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2016





ACTIVITÉS

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

» RÉSULTATS SÉCURITÉ

Nos indicateurs sécurité sont en nette amélioration pour l'année 2016 :

- le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTIF⁽¹⁾) s'établit à 0,00 contre 0,23 en 2015 ;
- le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR⁽²⁾) s'établit à 0,48 contre 1,39 en 2015.

Cette performance est le résultat des actions mises en œuvre depuis 2015, autour des principaux axes suivants : la culture sécurité, la tolérance 0 à l'égard des règles et consignes HSE, le management HSE de nos partenaires industriels, le renforcement de la maîtrise des risques opérationnels.

L'efficacité de ces actions s'est aussi traduite par une baisse significative du nombre des incidents à haut potentiel (HIPO) recensés, soient 21 HIPO en 2016 contre 51, en 2015. Toutefois le facteur humain en reste toujours la principale cause.

Le volume des heures travaillées s'établit en 2016 à 8,4 millions, contre 8,6 millions en 2015.

» ENVIRONNEMENT

Tous les indicateurs environnementaux sont conformes aux objectifs initiaux fixés pour 2016 :

La teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet a été de 15 mg/l sur le site de Grondin contre 27 mg/l en 2015. Sur le Cap Lopez, la teneur moyenne en hydrocarbures dans les eaux de rejet a été de 7 mg/l contre 8 mg/l en 2015. Ces performances ont pu être obtenues par la stabilisation du fonctionnement des unités de traitement d'eau, et par les efforts déployés par les équipes opérationnelles. Les seuils maxi sont respectivement de 30 mg/l en rejet mer pour le site de Grondin et de 10 mg/l en rejet côtier pour le terminal de Cap Lopez.

Torchage : la moyenne 2016 se situe à 0,878 kSm³/j de gaz pour un objectif de 0,945 kSm³/j. L'objectif de réduire le brûlage de 50 % entre 2009 et 2015 a été atteint grâce notamment aux projets mis en service en 2014.

La moyenne de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES) s'établit à 78 kt équivalent CO₂/Mbep pour un objectif de 85 kt équivalent CO₂/Mbep, contre une réalisation de 86 kt équivalent CO₂/Mbep en 2015.

» HYGIÈNE INDUSTRIELLE

Toutes les actions pérennes de prévention aux risques hygiène et sécurité au poste de travail se sont poursuivies en 2016 :

- audit/inspections hygiène des caterings ;
- contrôle de la qualité et du conditionnement des denrées alimentaires avant expédition sur les sites ;
- campagnes de mesurage des facteurs d'exposition (bruit, benzène, H₂S, luminosité, toluène) ;
- campagnes de sensibilisation aux risques professionnels.

(1) LTIF : Lost Time Injury Frequency, nombre d'accidents avec arrêt par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate, nombre d'accidents déclarés par millions d'heures travaillées. Cet indicateur est calculé globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.



ACTIVITÉS

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

Les activités de diversification et de développement durable de Total Gabon sont essentiellement financées par la Provision pour Investissements Diversifiés (PID) et par la Provision pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH). Elles concernent des organismes ou des projets d'intérêt général, principalement dans les domaines des infrastructures, de la santé, de la biodiversité et de l'éducation.

Les dépenses engagées par la Société au cours de l'exercice 2016 se sont élevées à 48,9 M\$ (63,8 M\$ en 2015), dont 6,4 M\$ dans le cadre de la PID (7,6 M\$ en 2015), 19 M\$ dans le cadre de la PIH (55 M\$ en 2015), 22 M\$ payés au FID (Fond d'Investissements diversifiés) et 1,5 M\$ dans le cadre du fonds de développement des communautés locales (840 K\$ en 2015).

» ÉDUCATION ET FORMATION

La partie théorique de la deuxième session du Master Professionnel Génie Pétrolier démarrée en mars 2015 s'est terminée le 4 mars 2016 avec des modules HSE. A l'issue de cette phase de formation théorique, les étudiants ont poursuivi leurs cursus en entreprise de mars 2016 à août 2016. Au terme de leurs stages en entreprise, un jury a validé leurs acquis au mois de septembre 2016.

Le Conseil d'Administration de l'IPG lors de sa réunion du 24 février 2016 a acté la nécessité d'une adaptation des programmes de formation de l'IPG pour faire face à la conjoncture actuelle dans l'industrie pétrolière.

Par conséquent, les offres de formation seront axées d'une part, sur des profils métiers intermédiaires à savoir : les consolistes, superviseurs de production et superintendants (HSE, production, maintenance) et d'autre part, sur des stages de courtes durées pour développement des compétences techniques dans la conduite des opérations, la maintenance et la performance des puits.

- Le soutien financier au **Lycée Victor Hugo de Port- Gentil et aux classes préparatoires du Lycée Léon Mba de Libreville**, s'est poursuivi en 2016, conformément à la convention signée avec la Mission Laïque Française. Ces soutiens sont nécessaires pour maintenir un haut niveau d'enseignement, notamment dans les classes préparatoires.
- Le soutien financier au **Centre de spécialisation professionnelle (CSP) de Port-Gentil** a été maintenu en 2016. Les 39 stagiaires inscrits pour l'année scolaire 2015-2016 ont reçu le certificat de spécialisation professionnelle, soit un taux de réussite de 100%. L'année académique 2016-2017 a débuté le 12 septembre 2016 avec 38 stagiaires.
- Le soutien au **programme bourses enseignement supérieur** a été maintenu en 2016. Ce programme a pour objet de soutenir financièrement des étudiants des filières Géosciences cycle ingénieur durant toute la durée de leur formation. Sur les quatre étudiants soutenus, trois ont obtenu leurs diplômes de fin de cycle. Il est prévu de signer de nouveau contrat de parrainage pour l'année académique 2016-2017.

» SANTÉ ET RECHERCHE MÉDICALE

Le soutien financier au **Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF)** a été maintenu en 2016. L'activité du CIRMF s'articule comme toujours autour de trois axes :

- la recherche : le CIRMF a produit 32 publications en 2016 et a poursuivi son programme de recherche au ralenti en raison de l'absence de subvention. Les activités restent orientées vers la recherche sur les maladies infectieuses, la compréhension de l'émergence des agents pathogènes et l'apparition des épidémies ;
- la formation : le CIRMF a poursuivi ses missions de formation, par l'accueil d'étudiants dans le cadre de leur stage. Les soutenances de thèses, mémoires de Master n'ont pu avoir lieu pour cause d'arrêt de l'année universitaire ;
- l'appui à la santé publique qui s'est opéré de plusieurs manières : analyses biologiques et hématologiques, des veilles microbiologiques au Gabon et dans d'autres pays d'Afrique centrale.

» INFRASTRUCTURES

L'aéroport international de Port-Gentil est mis en service depuis le 20 octobre 2016. Seuls les travaux de levée de réserve sont en cours. Le décompte général définitif a été signé par toutes les parties.

» DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le soutien financier à l'**Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD)** a été maintenu en 2016. L'Institut a poursuivi l'exécution du **Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG)**. Le 30 décembre 2016 a vu la signature entre la République gabonaise et l'AFD de l'avenant n°2 à la convention du PRODIAG. Dans le cadre de ce projet, à fin 2016, 1 034 exploitations agricoles ont été aménagées ou sont en cours d'aménagement.

Par ailleurs, l'IGAD a poursuivi ces partenariats avec CENAREST, CIRMF, OLAM GABON, SUCAF, FAO.

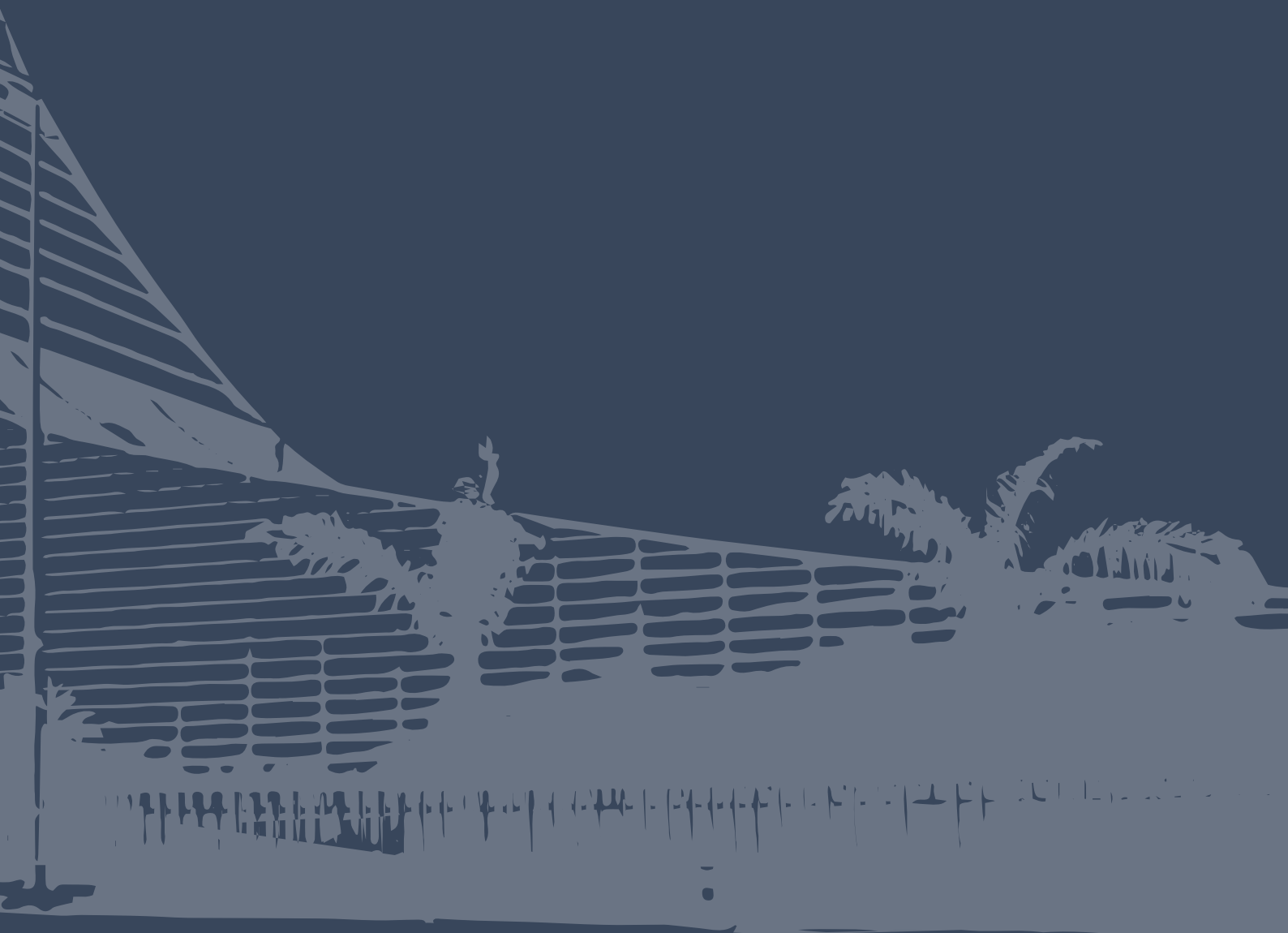
» PLAN D'ACTION BIODIVERSITE D'ATORA

Le site d'Atora se trouve d'une part en plein cœur du « **Complexe des Aires Protégées de Gamba** » (CAPG), reconnu par la communauté scientifique comme un site extrêmement riche en biodiversité et de première importance pour la conservation à l'échelle mondiale ; et d'autre part au sein du **Domaine de Chasse de Ngové-Ndogo**, aire protégée de catégorie IV dans la classification de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Conformément à l'engagement public du Groupe TOTAL, Total Gabon a donc développé un **Plan d'Action pour la Biodiversité (BAP)** pour clarifier et consolider sa stratégie existante de gestion des risques associés aux impacts du site d'Atora sur la biodiversité.



GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

- 36 Risques de l'émetteur
- 39 Gouvernement d'entreprise
- 48 Le comité directeur de Total Gabon



GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

RISQUES DE L'ÉMETTEUR

» EXPOSITION AUX FLUCTUATIONS DES MARCHÉS

Les résultats de Total Gabon sont sensibles aux différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole, généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2016, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar US par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement (scénario retenu de 50 \$/b).

Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

» GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique les règles de contrôle retenues pour l'ensemble du groupe Total, en matière de gestion des risques de marché et plus particulièrement du risque de contrepartie. La mise en œuvre de ces règles chez Total Gabon relève de la compétence de la direction générale de la Société.

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité. Une limite d'encours autorisé est définie pour chaque banque avec laquelle Total Gabon travaille.

En raison de l'évolution récente des marchés financiers et de certaines règles concernant les nouveaux contrats pétroliers, Total Gabon a pris des mesures additionnelles afin de renforcer le contrôle de son exposition au risque de contrepartie, notamment pour ce qui concerne la gestion de sa trésorerie et la gestion des fonds destinés à la restitution des sites pétroliers.

» RISQUES JURIDIQUES DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION ET PRODUCTION

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et de la production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais : Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices. Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa convention d'établissement.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon, afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures, et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la direction générale des hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production.

En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats entre Total Gabon et l'État gabonais.

Les activités d'exploration et de production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

» EXPOSITION AUX RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Nature des risques

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie, la fuite de produits toxiques ou la pollution. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement pipelines) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air, dans l'eau ou dans les sols, et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figurent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de

réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie, d'explosion ou de pollution.

Tous ces événements sont susceptibles de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

Évaluation et maîtrise des risques

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux. Les évaluations de risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout dispositif de vérification, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

» ASSURANCE ET COUVERTURE DES RISQUES

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec Omnium Reinsurance Company (ORC), société de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

» RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION ET LA PRODUCTION PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissement élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier, ainsi qu'aux conditions météorologiques. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables. Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte du capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment pour compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

» RISQUES ÉTHIQUES ET DE NON-CONFORMITÉ

Les conduites contraires à l'éthique ou les situations de non-conformité aux lois et règlements applicables, y compris les situations de non-conformité aux dispositifs de lutte contre la fraude ou la corruption de la part de Total Gabon, ses collaborateurs, ses partenaires, agents ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon, sont susceptibles d'exposer la Société ou ses collaborateurs à des sanctions pénales et civiles, et peuvent porter atteinte à sa réputation et à sa valeur actionnariale.

Depuis 2012, dans le cadre des priorités d'actions définies par la Direction générale, un programme d'intégrité et de conformité est déployé au sein de Total Gabon et se traduit notamment par la mise en place de procédures, d'actions de sensibilisation de différentes parties prenantes et de formation des collaborateurs et prestataires.

L'ensemble des règles d'intégrité de Total Gabon (politique éthique, directives et procédures contre la fraude ou la corruption) formalise l'engagement de la Société et définit les exigences, principes d'actions et comportements requis de ses collaborateurs, ses partenaires ou autres acteurs agissant pour le compte de Total Gabon.

GESTION DES RISQUES ET GOUVERNANCE

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

INFORMATIONS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

» APPLICATION DU SYSTÈME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ISSU DE L'OHADA

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, tel que révisé le 30 janvier 2014, applicable à la Société en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec Conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne.

En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été élaboré, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

» DISSOCIATION ENTRE LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CELLES DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada) tel que révisé en 2014, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société.

Dans le cadre de cette dissociation :

- **le Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre, d'autre part, de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société et de régler par ses délibérations les affaires qui la concernent (article 20 des statuts de la Société) ;
- **le directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est nommé par le Conseil d'administration, parmi ou en dehors de ses membres, et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;
- **le président du Conseil d'administration** est nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur (2 ans renouvelables). Il a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

» INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, l'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme fixe qu'elle détermine souverainement et librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

Le montant global des indemnités de fonction allouées à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2016, à un total de 180 000 000 francs CFA (soit la contre-valeur de 274 408 €).

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2016, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

» AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société, en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2016, par la Société à l'un de ses administrateurs. La Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune autre garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2016.

» OPTIONS SUR ACTION

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

» COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2016

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2016, est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine, détenue à 100 %), à hauteur de 25 % par la République gabonaise et à hauteur de 16,72 % par le public.

Au 31 décembre 2016, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les cinq catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Henri-Max Ndong-Nzué) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Patrick Guenkel, Théodore Iyézé) ou au sein du groupe Total (Guy Maurice, Frédéric Agnès, Alexandre Maillard) ;
- la République gabonaise, représentée par Émile Doumba ;
- deux administrateurs qui exercent ou ont exercé des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Jean-Fidèle Otandault et Jean-Clary Otoumou) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces catégories (Philippe Pontet).

» RÉUNIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2016

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni sept (7) fois en 2016. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions.

Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

6 janvier 2016

Prévision de clôture pour l'exercice 2015 et projet de budget pour l'année 2016 et cooptation d'un nouvel administrateur.

31 mars 2016

Examen des comptes de l'exercice 2015, examen du projet de rapport de gestion, du rapport sur le gouvernement d'entreprise et du projet de résolutions à présenter à l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2016.

11 mai 2016

Présentation des résultats du 1^{er} trimestre ; décision sur la distribution d'un dividende et financement de la ligne de crédit.

25 mai 2016

Présentation de l'accord de refinancement et proposition de distribution d'un dividende.

17 juin 2016

Renouvellement des mandats du Directeur général et du Directeur général adjoint ; compte rendu d'activité de la Société et modalités de mise en paiement du dividende.

30 août 2016

Compte rendu d'activité de la Société ; résultats du premier semestre 2016 ; perspectives 2017 et cooptation d'un nouvel Administrateur.

30 novembre 2016

Compte rendu d'activité de la Société, prévision de clôture et projet de budget 2017.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique de plus de la moitié des administrateurs en fonction.

Les réunions du Conseil d'administration sont généralement au nombre de quatre par an et portent à la fois sur l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels, et revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

» PRÉPARATION EN INTERNE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations soient réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de sécurité et de rentabilité ; en second lieu, que les informations financières soient fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, soient respectés.

» INFORMATION PRÉALABLE DES ADMINISTRATEURS

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle.

En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

» DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2016

Au 31 décembre 2016, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Henri-Max Ndong-Nzué ;
- directeur général adjoint : Théodore Iyézé ;
- directeur général délégué : Léon Louis Folquet.

» AU 31 DÉCEMBRE 2016, LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOTAL GABON ÉTAIT LA SUIVANTE :



Monsieur Guy MAURICE

59 ans⁽¹⁾.

Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 11 avril 2014, et directeur Afrique au sein de la direction générale de l'Exploration & Production au sein du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du Groupe : président de Total Exploration Production Nigeria, de Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd, Brass Holdings S.a.r.l. ; président du Conseil d'administration de Total E&P Angola, Total E&P Congo ; Total E&P Côte d'Ivoire ; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd, TEPA (Block 15/06) Ltd.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).



Monsieur Frédéric AGNES

45 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 6 janvier 2016 et responsable de la direction des opérations filiales Exploration-Production et Gaz à la direction financière du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe, notamment : président de Total Holdings Europe, administrateur de Total E&P Norvège AS, Total Upstream UK, Total E&P UK Ltd, Total E&P Nederland BV, Total Holdings Nederland BV, Total E&P Russie, Total E&P Canada Ltd, Total Capital Canada Ltd et Total E&P Congo.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).



La République gabonaise représentée par Monsieur Emile DOUMBA

72 ans⁽¹⁾.

Ancien ministre du gouvernement gabonais, il représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il exerce par ailleurs les mandats d'administrateur dans les sociétés Lopé Hôtel et Palmier doré.

> La République gabonaise détient 1 125 010 actions Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017 (AGO 05/2018).



Monsieur Henri-Max NDONG-NZUE

51 ans⁽¹⁾.

Administrateur et directeur général de Total Gabon depuis le 8 janvier 2015. Il est, par ailleurs, administrateur général de Total Participations Pétrolières Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017 (AGO 05/2018).



Monsieur Patrick GUENKEL

41 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 30 août 2016. Il exerce également les fonctions de directeur Stratégie, Plan et Business de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).



Monsieur Théodore IYÉZÉ

60 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 1^{er} janvier 2009. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017 (AGO 05/2018)



Monsieur Alexandre MAILLARD*

50 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 17 décembre 2013 et délégué pays Gabon et Côte d'Ivoire au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017 (AGO 05/2018).

* Remplacé au 4 avril 2017 par

Monsieur Emmanuel CHAPON

40 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 4 avril 2017 et délégué Pays Gabon au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2017 (AGO 05/2018).



Monsieur Jean-Fidèle OTANDAULT

51 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est également administrateur de la Caisse des dépôts et de la consignation. Il exerce par ailleurs les fonctions de directeur général du Budget et des Finances publiques au sein du ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).



Monsieur Jean-Clary OTOUMOU*

50 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 22 mars 2013. Il est, par ailleurs, conseiller du ministre du pétrole, de l'énergie et des ressources hydrauliques.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017)

* Remplacé au 24 février 2017 par

Monsieur Michel ANTSELEVE

51 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 24 février 2017. Enseignant Chercheur à l'Université des Sciences et Techniques de Masuku à Franceville (Gabon).

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).



Monsieur Philippe PONTET

74 ans⁽¹⁾.

Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est, par ailleurs, Chairman Global Banking and Market et administrateur d'HSBC France.

> Détient une action Total Gabon.

Échéance du mandat à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice 2016 (AGO 05/2017).

(1) Information au 31 décembre 2016.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

- Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions – Clauses des conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société portant sur au moins 0,5% du capital ou des droits de vote portées à la connaissance de la Société. Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il n'a pas été porté à la connaissance de la Société de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition des actions de la Société portant sur au moins 0,5% du capital ou des droits de vote de la Société.
- Détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
L'article 32 des statuts prévoit qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Sous cette réserve, il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Mécanismes de contrôle prévus dans un système d'actionnariat du personnel.
Il n'existe aucun système d'actionnariat du personnel.
- Accords entre actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote.
Aucun accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des actions et à l'exercice des droits de vote n'a été porté à la connaissance de la Société.
- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration de la Société ainsi qu'à la modification des statuts.
Les règles de nomination et de remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi que celles relatives à la modification des statuts sont conformes aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA sur les sociétés commerciales.
- Les pouvoirs du Conseil d'administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.
Aucune délégation de compétence ou autorisation conférée par l'Assemblée générale, en vigueur, ne donne de pouvoirs spécifiques au Conseil d'administration en période d'offre publique sur les titres de la Société.
- Accords conclus par la Société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.
Il n'existe pas d'accords conclus par la Société modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société.
- Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.
Il n'existe pas d'accords de cette nature.

PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ AU TITRE DE L'EXERCICE 2016

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO)*, assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société.

Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du Groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration & Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'application générale en procédures détaillées qui sont adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le système de management de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumise la Société. Pour évaluer la qualité de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur son département Audit interne, Organisation et Conformité (DAC), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont le DAC est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le DAC a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à en améliorer l'organisation et le fonctionnement, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et, si nécessaire, d'en proposer les révisions. Un programme annuel des interventions du DAC est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL S.A., ont été mises en œuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine Sarbanes-Oxley.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (*representation letter*) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

À ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les Commissaires aux Comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société.

En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme de l'Ohada, deux Commissaires aux Comptes titulaires et deux Commissaires aux Comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six exercices, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte uniforme.

» LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois, le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière d'augmentation et de réduction du capital social, d'arrêté et d'approbation des comptes annuels et d'affectation du résultat. À ces limites légales, s'ajoute le mécanisme, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10% ou plus du capital de la Société ou avec une autre entreprise ou personne morale si l'un de ses mandataires sociaux, un actionnaire détenant 10% ou plus du capital de la Société sont propriétaires de l'entreprise ou y exercent des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

COMMISSAIRES AUX COMPTES

» TITULAIRES

Ernst & Young Gabon

Immeuble Sonagar
Avenue du Colonel Parant
BP 2278 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 5 juin 2009.

HONORAIRES PERÇUS⁽¹⁾ (en euros)	en 2016	en 2015
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	59 278 ⁽²⁾	60 900
Missions accessoires ⁽³⁾	60 000	60 000
SOUS-TOTAL	119 278	120 900
Autres prestations	92 195	96 300
TOTAL	211 473	217 200

M. Claude AYO IGUENDHA

CAIF
BP 3125 - Libreville, Gabon

Date de première nomination : 8 décembre 1999.

HONORAIRES PERÇUS⁽¹⁾ (en euros)	en 2016	en 2015
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	14 000 ⁽²⁾	14 000
Missions accessoires ⁽³⁾	-	-
SOUS-TOTAL	14 000	14 000
Autres prestations	-	-
TOTAL	14 000	14 000

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2017 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

(3) Audit des liasses de consolidation pour l'établissement annuel, semestriel et trimestriel des comptes consolidés de TOTAL S.A.

» SUPPLÉANTS

M. Jérôme MINLEND

BP 443 - Douala, Cameroun

Date de première nomination : 8 juin 2001.

Expert Comptable Associés (ECA)

BP 3340 - Douala, Cameroun

Date de première nomination : 5 juin 2009.

» MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

LE COMITÉ DIRECTEUR DE TOTAL GABON



Léon FOLQUET
Directeur Général Délégué

Henri-Max NDONG-NZUE
Directeur Général

Théodore IYÉZÉ
Directeur Général Adjoint



Thierry THOMAS
Directeur Géosciences



Frédéric FOURNIÉ
Directeur Technique



Olivier JOCKTANE
Directeur Qualité & Performance



Yves de CLIPPELE
Directeur Financier



Georges NKOMA
Directeur des Ressources Humaines



Patrick GUENKEL
Directeur Stratégie, Plan et Business

ÉLÉMENTS FINANCIERS

51	Introduction et présentation générale
52	Rapport des commissaires aux comptes
56	Attestation des Commissaires aux comptes
57	Rapport de gestion du Conseil d'administration
60	Bilan au 31 décembre 2016
62	Compte de résultat
64	Tableau financier des ressources et des emplois
66	Variation des capitaux propres
67	Annexe aux états financiers
70	Informations complémentaires
76	Tableau des résultats (2012/2016)

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les données financières qui sont présentées dans les pages suivantes reprennent les états financiers certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités, à l'exception de quelques dérogations liées, d'une part, à la spécificité du secteur pétrolier et, d'autre part, à l'application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de ses avenants.

Les comptes annuels de Société au 31 décembre 2016 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

En application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de l'avenant N° 29 du 10 mars 1994, et conformément aux dispositions de l'article 916 alinéa 1 de l'Acte Uniforme Ohada, la comptabilité de la Société est tenue en dollar américain.

La comptabilisation aux normes Ohada (dont les principaux éléments relatifs aux règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement du présent Rapport financier annuel sont rappelés ci-après) est pour l'essentiel, en ligne avec le Plan comptable général français de 1982.

» *L'unité de présentation des états financiers est le millier de dollars.*

ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur les états financiers annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires de la société Total Gabon,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

I. Audit des états financiers annuels

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Total Gabon, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que l'état annexé.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société Total Gabon conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les

éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

- Refinancement

Lors de cet exercice, Total Gabon a procédé au refinancement de sa ligne de crédit qui arrivait à échéance. Nous avons apporté une attention particulière au traitement comptable retenu ainsi qu'aux tests de liquidité réalisés afin de confirmer que cela n'impacte pas la continuité d'exploitation.

- Provision Remise en Etat des Sites (RES)

Lors de cet exercice et du précédent, Total Gabon a anticipé une partie de ses travaux de remise en état des sites. Nous avons apporté une attention particulière au traitement comptable retenu. Il convient de rappeler que l'évaluation des coûts unitaires des travaux RES fait l'objet de révisions périodiques.

Responsabilité du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation des états financiers conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe A du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Libreville, le 25 avril 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude AYO-IGUENDHA

ERNST & YOUNG Gabon

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU

ANNEXE A, PORTANT RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établit ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les informations communiquées dans le cadre de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. relatif au montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à CFA 1.713.251.535 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées au sens de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Libreville, le 25 avril 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Claude AYO-IGUENDHA

ERNST & YOUNG Gabon

Christelle-Tatiana ONANGA BOUYOU

ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le résultat net de l'exercice 2016 s'établit à 6 M\$ contre une perte de 28 M\$ en 2015. La baisse de -11 % du chiffre d'affaires, reflétant la baisse du prix de vente moyen des bruts (-19 %) et l'augmentation de 6 % des volumes vendus, a été compensée par les éléments suivants :

- la baisse des charges d'exploitation de 14 %, résultat des actions de réductions de coût entreprises par Total Gabon ;
- la comptabilisation d'éléments exceptionnels à la suite de la cession du permis Mboga C5-86 à la République gabonaise.

» PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation en 2016 s'élèvent à 1 183 millions de dollars (M\$), en baisse de 15 % par rapport à 2015 (1 399 M\$). Ce recul s'explique par la baisse susdite du chiffre d'affaires (-11 %) et par la baisse des productions d'immobilisations en ligne avec la baisse des investissements.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 245 M\$ en 2016, contre 1 446 M\$ en 2015, soit une diminution de 201 M\$ (-14 %), qui s'explique essentiellement par les effets suivants :

- -42 M\$ achats de matières premières et autres approvisionnements ;
- -130 M\$ services extérieurs ;
- -40 M\$ impôts, taxes et versements assimilés.

Ainsi, le résultat d'exploitation ressort à -62 M\$ en 2016 contre -47 M\$ en 2015.

À noter qu'en 2016, les dotations aux provisions, nettes des reprises, inscrites au passif du bilan diminuent de 86 M\$ en raison des éléments suivants :

- + 13 M\$ provisions pour restitution des sites ;
- +1 M\$ diverses provisions (cautions bancaires, litiges douanes, indemnités pour services rendus) ;
- -99 M\$ provisions pour amortissements dérogatoires ;
- -1 M\$ provision pour investissements diversifiés et provision pour investissements dans les hydrocarbures.

» ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Le résultat financier ressort à -20 M\$ en 2016 contre -7 M\$ en 2015. Cette baisse s'explique principalement par la hausse des frais financiers impactés par les commissions de renouvellement de la ligne bancaire multilatérale.

» REDEVANCES MINIÈRES, IMPÔTS ET FISCALITÉ

Le montant des redevances minières est de 112 M\$ en 2016, contre 151 M\$ en 2015, soit une diminution de 26 % résultant principalement de la baisse des prix de vente.

La part de pétrole brut revenant à la République gabonaise au titre du *profit oil* des contrats d'exploitation et de partage de production⁽¹⁾ diminue en volume et en valeur, en raison de la baisse susdite des prix.

En 2016, une charge d'impôt de 4,7 M\$ a été comptabilisée, relative à la cession du permis Mboga G5-86 à la République gabonaise.

» AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat net de l'exercice 2016 s'élève à 6 M\$. Compte tenu du niveau du résultat distribuable et confiant dans les fondamentaux de la société, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 19 mai 2017 de fixer à 4,5 dollars par action le dividende net d'impôts de l'exercice 2016, soit 20 M\$ au total.

(1) Le volume de profit oil revenant à la République gabonaise relatif à la quote-part de Total Gabon s'élève à 1,1 Mb pour l'exercice 2016. L'équivalent monétaire de ces volumes de profit oil de l'Etat est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.

COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

» SOLDE FINANCIER DE L'EXERCICE

La capacité d'autofinancement globale ressort à 199 M\$ en 2016 contre 124 M\$ en 2015. Cette hausse s'explique principalement par la baisse des coûts d'exploitation.

» INVESTISSEMENTS/DÉSINVESTISSEMENTS

Les investissements, y compris coût ou bonus d'acquisition ou de mise en production, se sont établis à 163 M\$ (158 M\$ nets de cessions) en 2016, contre 279 M\$ (271 M\$ nets de cessions) en 2015, soit une baisse de 113 M\$ (112 M\$ nette de cessions) ou (-42%). Ils se décomposent comme suit :

Investissements d'exploration et d'appréciation

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 7,5 M\$ en 2016, contre 12,7 M\$ en 2015. Ceux-ci correspondent principalement aux traitements des sismiques 3D acquises sur Diaba fin 2014, 3D OBN sur Torpille en 2014 et aux études en cours sur ces deux permis.

Investissements de développement

Le montant total des investissements de développement est de 141 M\$ en 2016, contre 250 M\$ en 2015 (-44%).

Activités opérées

Le programme des travaux opérés par Total Gabon comprend :

- Les champs en mer

Les investissements de développement ont principalement concerné le forage de deux puits sur le champ de Gonelle (GNM020, GNM021), la campagne de *coiled tubing* sur les champs d'Anguille et de Torpille, les autres projets offshore (injection d'eau Hylia, compression Torpille, finalisation du revamping de Pageau, plateformes secondaires Anguille) et les travaux d'intégrité/pérennité sur les installations offshore (Anguille, Torpille et Grondin). En 2016, le total des investissements sur les champs en mer s'établit à 87 M\$ (contre 218 M\$ en 2015).

- Les champs à terre

Les principaux travaux réalisés à terre ont concerné d'une part les projets d'injection d'eau sur Anguille Nord-Est et Port-Gentil Océan, les travaux de réfection et de protection des pipes de l'île Mandji, les projets de traitement des eaux et la défense anti-incendie au terminal du Cap Lopez, d'autre part, le débouchage du pipe 8" sur Atora, le revamping de la protection cathodique sur l'île Mandji et la construction du nouveau restaurant de Coucal. En 2016, le total des investissements sur les champs opérés à terre s'établit à 46 M\$ (contre 28 M\$ en 2015).

Activités non opérées

En 2016, les travaux sur le champ de Rabi Kounga ont principalement concerné la campagne *short radius side track batch A* (SRST-A), la préparation des opérations de *work-over* Sand Consolidation (SCON), la fiabilisation de la génération électrique et de la compression gaz et la surveillance du réservoir. Ces travaux s'élèvent à 12 M\$ en quote-part Total Gabon.

Investissements généraux

Les investissements généraux, industriels et administratifs s'élevèrent à 9,9 M\$ en 2016, comparés à 16,5 M\$ en 2015. En 2016, ces investissements ont principalement concerné des travaux sur les bureaux de Port-Gentil, la réhabilitation des logements de Port-Gentil, la construction du centre culturel Total Gabon et divers aménagements Télécom sur les bâtiments de Port-Gentil.

Risques et incertitudes

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole, au taux de change du dollar par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et à la production pétrolière et gazière, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 36 à 38 du présent rapport financier annuel.

» ACQUISITIONS/CESSIONS D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières inscrites en 2016 correspondent d'une part à la variation des encours sur les comptes d'épargne de la Société destinés à être utilisés pour la restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants figurent en ressources.

» EMPRUNTS

La ligne de crédit multibancaire de 300 M\$ mise en place en 2013 est arrivée à échéance le 31 mai 2016. Elle a été remplacée par une nouvelle ligne pour un montant de 340 M\$ et une maturité de 6 ans.

» TRÉSORERIE

Les investissements de l'année ont été financés par auto-financement. La variation de trésorerie de Total Gabon en 2016 est de -8 M\$, contre +58 M\$ en 2015.

» SERVICE DU DIVIDENDE

En 2016, la Société a procédé à la mise en paiement, le 29 juin 2016, du dividende net de 4,5 dollars par action au titre de l'exercice 2015. Le service du dividende correspondant s'est élevé à 20 M\$.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN

au 31 décembre 2016

Exercice d'une durée de 12 mois

ACTIF (en milliers de dollars US)

	Montant brut	Amort./Prov.	2016 Montant net	2015 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 909 574	1 900 832	8 742	9 118
Frais de recherche et de développement	273 329	269 087	4 242	3 447
Exploration pétrolière et minière	1 308 100	1 308 100	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences	314 104	309 919	4 185	5 345
Logiciel	14 041	13 726	315	326
Immobilisations corporelles	7 928 625	6 098 088	1 830 537	1 964 315
Terrains	24 004	22 225	1 779	1 963
Bâtiments	141 488	106 000	35 488	43 737
Sondages d'exploitation, installations et agencements	7 561 657	5 792 807	1 768 850	1 889 711
Autres immobilisations corporelles	201 476	177 056	24 420	28 904
Immobilisations financières	334 608	3 089	331 519	417 625
Titres de participation	721	363	358	358
Autres immobilisations financières	333 887	2 726	331 161	417 267
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	10 172 807	8 002 009	2 170 798	2 391 058
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	181 738	37 706	144 032	162 976
Matières premières et autres approvisionnements	164 308	34 455	129 853	148 181
Quote-part sur stocks associés	17 430	3 251	14 179	14 795
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Créances et emplois assimilés	415 927	192	415 735	429 382
Fournisseurs, avances versées	9 314	-	9 314	22 632
Clients	213 008	192	212 816	152 482
Autres créances	193 605	-	193 605	254 268
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	597 665	37 898	559 767	592 358
Disponibilités	94 098	-	94 098	140 427
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	94 098	-	94 098	140 427
Écarts de conversion Actif (IV) (perte probable de change)	36 437	-	36 437	37 367
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	10 901 007	8 039 907	2 861 100	3 161 210

PASSIF AVANT RÉPARTITION (en milliers de dollars US)

	2016	2015
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	76 500	76 500
Primes et réserves	1 408 404	1 456 473
Réserve légale	15 300	15 300
Autres réserves	136	136
Report à nouveau	1 392 968	1 441 037
Résultat net de l'exercice	6 468	-27 819
Autres capitaux propres	162 952	264 076
Provisions réglementées et fonds assimilés	162 952	264 076
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 654 324	1 769 230
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Emprunts et dettes financières diverses	260 000	300 065
Provisions financières pour risques et charges	663 129	648 393
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	923 129	948 458
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	2 577 453	2 717 688
PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs d'exploitation	163 839	248 332
Dettes fiscales	20 881	21 928
Dettes sociales	9 307	14 394
Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	28 537	60 337
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	222 564	344 991
Concours bancaires et découverts bancaires	33 716	72 078
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	33 716	72 078
Écarts de conversion Passif (V) (gain probable de change)	27 367	26 453
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	2 861 100	3 161 210

ÉLÉMENTS FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES 1^{re} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2016	2015
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements ①	82 854	124 830
Autres achats et sur/sous enlèvements ②	36 931	50 579
Variation de stocks ③	10 222	15 690
Transports	76 069	96 040
Services extérieurs	411 546	542 106
Impôts, taxes et versements assimilés	130 253	170 182
Autres charges	2 319	3 949
Sous-total ④	750 194	1 003 376
Charges de personnel	87 456	67 666
Dotations aux amortissements et aux provisions	407 783	375 184
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 245 433	1 446 226

PRODUITS 1^{re} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2016	2015
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Ventes - hydrocarbures	666 476	778 354
Travaux, services vendus	78 621	63 482
Chiffre d'affaires ⑤	745 097	841 836
dont à l'exportation	588 783	696 497
Production stockée - hydrocarbures ⑥	-34 599	-65 445
Production immobilisée ⑦	199 491	302 650
dont part Société	163 177	278 894
dont part tiers associés	36 314	23 756
Marge brute sur matières = (⑤+⑥+⑦-①-②-③)	779 982	887 942
Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers ⑧	157 969	152 213
Valeur ajoutée = (⑤+⑥+⑦+⑧-④)	317 764	227 878
Excédent brut d'exploitation	230 308	160 212
Reprise de provisions	115 243	167 630
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 183 201	1 398 884
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-62 232	-47 342

CHARGES 2^e PARTIE (en milliers de dollars US)

	2016	2015
REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 245 433	1 446 226
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Frais financiers	21 470	12 367
Pertes de change	121	16 307
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 624	929
Total des charges financières	23 215	29 603
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 268 648	1 475 829
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	19 008	8 312
Charges HAO	-	-
Dotations HAO	-	-
Total des charges HAO	19 008	8 312
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
Impôt sur les sociétés	4 680	-
Total impôts	4 680	-
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	1 292 336	1 484 141

PRODUITS 2^e PARTIE (en milliers de dollars US)

	2016	2015
REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 183 201	1 398 884
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
Revenus financiers	1 725	1 101
Gains de change	-	-
Reprises de provisions	1 844	21 552
Total des produits financiers	3 569	22 653
RÉSULTAT FINANCIER	-19 646	-6 950
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 186 770	1 421 537
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (dont impôt correspondant)	-81 878	-54 292
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
Produits des cessions d'immobilisations	12 071	11
Produits HAO	-	-
Reprises HAO	99 963	34 774
Total des produits HAO	112 034	34 785
RÉSULTAT HAO	93 026	26 473
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	1 298 804	1 456 322
RÉSULTAT NET	6 468	-27 819

ÉLÉMENTS FINANCIERS

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS

1^{re} PARTIE - DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016 (en milliers de dollars US)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)

		EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		230 308
Frais financiers	21 470	Revenus financiers		1 725
Pertes de changes	121	Gain de change		-
Charges HAO	19 008	Produit HAO		12 071
Impôts sur résultat	4 680			
TOTAL (I)	45 279	TOTAL (II)		244 104

	2016	2015
CAFG : TOTAL (II) - TOTAL (I) =	198 825	124 338
Distribution de dividendes	20 250	45 000
AUTOFINANCEMENT (A.F)	178 575	79 338

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) ENTRE 2015 ET 2016

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)		Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
A - VARIATION DES STOCKS			C - VARIATION DES DETTES CIRCULANTES		
Marchandises	-	-	Clients, avances reçues	-	-
Matières premières	-	19 030	Fournisseurs d'exploitation	84 493	-
En cours	-	-	Dettes fiscales	1 047	-
Produits fabriqués	-	-	Dettes sociales	5 087	-
Variation globale nette des stocks	-	19 030	Autres dettes	31 800	914
			Risques provisionnés	-	-
B - VARIATION DES CRÉANCES			Variation globale nette des dettes circulantes	121 513	-
Fournisseurs, avances versées	-	13 318			
Clients	60 221	-	VARIATION DU BFE =	74 246	-
Autres créances	-	75 140	A + B + C		
Variation globale nette des créances	-	28 237			

EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)

	2016	2015
Excédent brut d'exploitation	230 308	160 212
Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)	-74 246	212 549
Production immobilisée	-199 491	-302 650
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	-43 429	70 111

2^e PARTIE - TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (en milliers de dollars US)

	Emplois	2016 Ressources	Emplois	2015 Ressources
I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
Croissance interne				
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	163 045	4 708	278 872	8 311
Exploration	7 499	-	12 728	8 311
Développement	145 666	4 691	249 655	-
Investissements généraux	9 880	17	16 489	-
Croissance externe				
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	21 539	107 645	8 530	45 156
I - INVESTISSEMENT TOTAL	72 231	-	233 935	-
II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	74 246	-	-	212 549
A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	146 477	-	21 386	-
III - EMPLOIS/RESSOURCES	-	-	-	-
IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS(1)	-	-	-	-
B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	146 477	-	21 386	-
V - FINANCEMENT INTERNE	20 250	198 825	45 000	124 338
Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	20 250	198 825	45 000	124 338
VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-
VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS(2)	40 065	-	331	-
Emprunts ⁽²⁾	-	-	-	-
Autres dettes financières ⁽²⁾	40 065	-	331	-
C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	138 510	-	79 007
D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	7 967	-	-	57 621
VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE (+ SI EMPLOI / - SI RESSOURCES)				
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	60 382	-	68 349	-
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	68 349	-	10 728	-
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-	7 967	57 621	-

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRESde l'exercice 2016 *(en milliers de dollars US)*

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2016	76 500	1 456 473	264 076	-27 819	1 769 230
Affectation du résultat précédent	-	-27 819	-	27 819	-
Distribution Dividendes	-	-20 250	-	-	-20 250
Résultat de l'exercice	-	-	-	6 468	6 468
Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-	-	-1 161	-	-1 161
Amortissements dérogatoires	-	-	-99 963	-	-99 963
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2016	76 500	1 408 404	162 952	6 468	1 654 324

(1) Dont dotation de l'exercice : 24 257 K\$ et reprise : 25 419 K\$

ÉLÉMENTS FINANCIERS

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

» IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces immobilisations comprennent :

- des dépenses de géologie et de géophysique ;
- des forages d'exploration ;
- des droits miniers.

Dépenses de géologie et de géophysique

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste « Exploration pétrolière et minière ». Ces dépenses sont amorties à 100 % l'année de leur engagement.

Forages d'exploration

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique « Exploration pétrolière et minière ».

Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage. Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

Droits miniers

Les droits miniers sont dits « non prouvés » si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ». Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100 % l'année de leur acquisition.

Les droits miniers sont dits « prouvés » si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus, et des bonus de production payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

* Bonus de signature

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

* Bonus de production

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'Exploitation en Partage de Production.

» IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les immobilisations acquises ou réalisées par Total Gabon dans le cadre de l'avenant 31 et ayant fait l'objet d'un programme détaillé de développement présenté et approuvé par l'administration en charge des hydrocarbures, peuvent fiscalement être amorties linéairement sur une période de 3 ans à compter de la date d'investissement (article 15.2 tel que redéfini dans l'article 9 de l'avenant 31).

Le complément d'amortissement résultant de la différence entre les amortissements pratiqués sur une durée de trois exercices fiscaux sur des immobilisations acquises ou réalisées par la Société (amortissements fiscaux) et les amortissements pour dépréciation tels que résultant de l'application des règles habituelles, constitue un amortissement dérogatoire. Cette différence est comptabilisée au compte de provision pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants, et aux dispositions du Code général des Contributions Directes et Indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le ministre des Finances gabonais le 3 août 1992.

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont transférées en immobilisations à la date de mise en service.

» IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes dédiés en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

» STOCKS ET EN-COURS

Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût Moyen Pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit. Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

» CRÉANCES ET DETTES

Clients et fournisseurs

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

Positions de sur et sous enlèvements des stocks d'hydrocarbures

Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par qualité de brut lorsque le coût de production est supérieur au prix de vente à la clôture.

» DISPONIBILITÉS

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

» CHARGES DE PERSONNEL EXTÉRIEUR

Les charges de personnel extérieur se rapportent à des contrats de prestations de service et sont classées en tant que telles dans les services extérieurs au compte de résultat.

» REPRISES DE PROVISION HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les reprises de provisions hors activités ordinaires (HAO) concernent les amortissements dérogatoires.

» PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour investissements diversifiés (PID) et une Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de la période figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de la période font l'objet de reprises de provision comptabilisées en produits d'exploitation ordinaires.

» PROVISIONS POUR RESTITUTION DES SITES

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- les Contrats d'Exploitation et de Partage de Production pour les champs opérés sous le régime de partage de production. Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation. Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

» AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour Indemnité de services rendus

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 est calculée sur la moyenne mensuelle du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-contre :

- Taux d'actualisation : 2,50 %
- Augmentation du salaire de base : 3 %
- Taux d'inflation : 2,09 %

Jusqu'à 15 ans	30 %
De 16 ans jusqu'à 25 ans	35 %
De 26 ans jusqu'à 30 ans	40 %
Au-delà de 31 ans	45 %

» INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 18 juin 2015 par les délégués du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

» IMPÔTS

La charge présentée au compte de résultat est une charge d'impôt courant comprenant :

- la charge d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5 % ;
- la charge d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35 %.
- Cette charge d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour investissements diversifiés (PID) et aux Provisions pour investissements dans les hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisées en résultat d'exploitation.
- Suite à la cession du permis de Mboga, une charge d'impôt liée à la cession a été comptabilisée au compte de résultat.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR LE BILAN

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF IMMOBILISÉ (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B		C	D=A+B+C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions Apports Créations	Virements de poste à poste + ou -	Cessions Scissions hors service	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 919 518	10 994	-3 447	17 490	1 909 575
Frais de recherche et de développement	265 141	11 635	-3 447	-	273 329
Exploration pétrolière et minière	1 308 809	-709	-	-	1 308 100
Concessions et droits similaires, brevets et licences	331 575	21	-	17 490	314 106
Logiciel	13 993	47	-	-	14 040
Immobilisations corporelles	7 881 487	152 173	3 447	108 482	7 928 625
Terrains	24 033	13	-	42	24 004
Bâtiments	139 391	2 075	123	98	141 491
Sondages d'exploitation, installations et agencements	7 520 387	141 692	3 973	104 397	7 561 655
Autres immobilisations corporelles	197 676	8 393	-649	3 945	201 475
Immobilisations financières	420 714	21 623	-	107 730	334 607
Titres de participation	721	-	-	-	721
Autres immobilisations financières	419 993	21 623	-	107 730	333 886
TOTAL GÉNÉRAL	10 221 719	184 790	-	233 702	10 172 807

Nota: Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. Les autres immobilisations financières sont constitués des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts au personnel remboursés au cours de l'exercice s'élève à 7 625 k\$; remboursement de fonds dédiés aux Remises en Etat des Sites à hauteur de 99 998k\$.

AMORTISSEMENTS (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B+C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 910 400	7 921	17 491	1 900 830
Frais de recherche et de développement	261 694	7 393	-	269 087
Exploration pétrolière et minière	1 308 809	-709	-	1 308 100
Concessions et droits similaires, brevets et licences	326 230	1 178	17 491	309 917
Logiciel	13 667	59	-	13 726
Immobilisations corporelles	5 917 172	284 692	103 774	6 098 090
Terrains	22 070	197	42	22 225
Bâtiments	95 654	10 445	98	106 001
Sondages d'exploitation, installations et agencements	5 630 676	261 837	99 706	5 792 807
Autres immobilisations corporelles	168 772	12 213	3 928	177 057
TOTAL GÉNÉRAL	7 827 572	292 613	121 265	7 998 920

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS (en milliers de dollars US)

	A Montant brut	B Amortissements pratiques	C=A-B Valeur comptable nette	D Prix de cession	E=D-C Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	17 490	17 490	-	-	-
Immobilisations corporelles	108 482	103 775	4 707	12 000	7 293
Immobilisations financières	107 730	-	107 730	107 730	-
TOTAL GÉNÉRAL	233 702	121 265	112 437	119 730	7 293

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A Provisions à l'ouverture de l'exercice	B Augmentations Dotations	C Diminutions Reprises	D=A+B+C Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	29 853	9 052	7 816	31 089
Provisions pour restitution de sites	618 540	73 209	59 710	632 039
Provisions au Passif (I)	648 393	82 261	67 526	663 128
Provisions financières	3 089	-	-	3 089
- sur titres de participation	363	-	-	363
- sur prêts et avances	2 726	-	-	2 726
Dépréciations des stocks	37 792	10 275	10 361	37 706
- Produits Finis	-	-	-	-
- matières premières et autres approvisionnements	33 554	11 262	10 361	34 455
- surstocks associés	4 238	-987	-	3 251
Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	13 852	-	13 660	192
Provisions en moins à l'Actif (II)	54 733	10 275	24 021	40 987
TOTAL (I + II)	703 126	92 536	91 547	704 115

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SUR LE BILAN

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

CRÉANCES	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1an et à 2 ans au plus	
Créances de l'actif immobilisé (I)	334 609	2 546	-	5 505	326 558
Prêts ⁽¹⁾	15 558	2 546	-	5 505	7 507
Créances rattachées à des participations	2 360	-	-	-	2 360
Autres immobilisations financières ⁽²⁾	316 691	-	-	-	316 691
Créances de l'actif circulant (II)	415 927	415 927	-	-	-
Avances Fournisseurs	9 314	9 314	-	-	-
Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	213 008	213 008	-	-	-
Personnel	2 521	2 521	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	192	192	-	-	-
État ⁽⁴⁾	131 650	131 650	-	-	-
Organismes internationaux	-	-	-	-	-
Associés et Groupe	57 489	57 489	-	-	-
Débiteurs divers	1 753	1 753	-	-	-
TOTAL (I + II)	750 536	418 473		5 505	326 558

⁽¹⁾ Prêts accordés en cours d'exercice 6 565 k\$. Remboursements obtenus en cours d'exercice : 7625 k\$.⁽²⁾ Au 31/12/2016, placements pour restitution des sites en cours d'exercice 1 602 k\$, retrait de fonds à hauteur de 85 698k\$. Cession de Mboumba à la RG avec transfert des obligations RES pour 14 300K\$; Transfert des obligations de Konzi de TPPG à TG pour + 13 947K\$.⁽³⁾ Au 31/12/2016, entreprises liées : Total Oil Trading 141 691 K\$.⁽⁴⁾ Au 31/12/2016 créance sur le Trésor Public au titre des demandes de remboursements de TVA : 63 299 k\$.

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (en milliers de dollars US)

DETTE	Montant brut	Analyse par échéance			À plus de 2 ans
		A 1 an au plus	Dont échues	À plus d'1an et à 2 ans au plus	
Dettes financières et ressources assimilées (I)	260 000	-	-	-	260 000
Emprunts et dettes des établissements de crédit ⁽¹⁾	260 000	-	-	-	260 000
Dettes du passif circulant (II)	222 564	222 564	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	163 839	163 839	-	-	-
Personnel	6 334	6 334	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 973	2 973	-	-	-
État	20 881	20 881	-	-	-
Associés et Groupe	28 440	28 440	-	-	-
Créditeurs divers	97	97	-	-	-
TOTAL (I + II)	482 564	222 564			260 000

⁽¹⁾ Nouvelle ligne de crédit

SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

CHIFFRE D'AFFAIRES - SYNTHÈSE (en milliers de dollars US)

	Quantité	2016 Montant	Quantité	2015 Montant
Ventes de Brut (millions de barils)	17,57	665 326	16,59	776 573
Ventes de Gaz (millions de m ³)	17,21	1 150	24,00	1 781
Travaux, Services vendus	-	78 621	-	63 482
CHIFFRE D'AFFAIRES		745 097		841 836

PRODUCTION IMMOBILISÉE (en milliers de dollars US)

	2016 Montant	2015 Montant
Total Gabon EXPLORATION	7 499	12 728
Total Gabon INVESTISSEMENTS	155 539	266 146
Production immobilisée part Total Gabon	163 038	278 874
Q/P Associés EXPLORATION	-	-
Q/P Associés INVESTISSEMENTS	36 331	23 776
Production immobilisée q/p Associés	36 331	23 776
TOTAL	199 369	302 650

PRODUITS FINANCIERS (en milliers de dollars US)

	2016 Montant	2015 Montant
Produits financiers sur comptes bloqués	1 624	929
Produits financiers sur prêts et avances aux sociétés	-	-
Refacturation frais financiers sur stocks	101	172
Gains de change	-	-
Reprises de provisions pour pertes de change	1 844	21 552
Total	3 569	22 653

CHARGES FINANCIÈRES (en milliers de dollars US)

	2016 Montant	2015 Montant
Charges et commissions bancaires	10 144	3 422
Frais bancaires	375	1 544
Intérêts sur emprunt	10 951	7 401
Pertes de change	122	16 307
Dotations aux provisions RES	1 602	929
Total	23 194	29 603
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	-19 625	-6 950

ÉLÉMENTS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES D'EXPLOITATION DU COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

	2016	2015
Frais de transports y.c. mobilisation et démobilisation	76 069	96 040
Assurances	11 179	13 689
Redevances	112 160	150 563
Autres impôts et taxes y.c. Bonus	18 093	19 619
Dons et subventions	-	2
Salaires et traitements	87 456	67 666
<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>92 050</i>	<i>68 432</i>
<i>Variation de la charge de congés à payer</i>	<i>-4 594</i>	<i>-766</i>

SUR LES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Au 31/12/2016

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de dollars US)

	2016	2015
Engagements reçus	4 715	16 767
Fournisseurs-garanties bancaires	4 715	16 767
Engagements donnés	13 884	16 267
Cautions vis-à-vis du personnel	375	163
Cautions douanières	13 509	16 104
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	18 599	33 034

Montants en \$ obtenus par conversion au taux de clôture de décembre 2016 soit un euro = 1,0541 \$

SUR LES PARTIES LIÉES

Au 31/12/2016

BILAN (en milliers de dollars US)

	2016	2015
Créances		
Clients et comptes rattachés	161 200	114 890
Autres créances	-	-
Dettes		
Fournisseurs et dettes diverses	36	1 537

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

	2016	2015
Ventes	588 783	762 422
Autres produits	95 277	99 497
Autres charges	85 382	99 637

ÉLÉMENTS FINANCIERS

TABLEAU DES RÉSULTATS (2012/2016)

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
**RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES
DES CINQ DERNIERS EXERCICES** (en milliers de dollars US)

	2016	2015	2014	2013	2012
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice (k\$)					
Chiffre d'affaires hors-taxes	745 097	841 836	1 538 477	1 812 801	1 708 115
Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	230 308	160 212	801 330	1 021 316	1 004 493
Impôt sur le résultat	4 680	-	180 000	12	3 275
Résultat net	6 468	-27 819	87 965	301 936	329 656
Dividende distribué					
Résultat distribué ⁽¹⁾ (k\$)	20 250	20 250	45 000	153 001	153 177
Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾ (\$)	4,50	4,50	10,00	34,00	34,00
Personnel et politique salariale					
Effectif des collaborateurs au 31 décembre de chaque année	410	508	529	551	546
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	75 109	62 801	80 051	84 749	71 600
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	5 216	4 874	6 036	7 734	5 970
Personnel extérieur facturé à l'entreprise (k\$)	-	-	-	104 738	70 239

(1) Sous réserve des décisions du Conseil d'administration et de l'approbation de la résolution soumise à l'Assemblée générale du 19 mai 2017.

AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars US, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix-sept (17) dollars US chacune. Il est détenu à hauteur de 58,28 % par le groupe Total, de 25 % par la République gabonaise et de 16,72 % par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2016, à 180 000 000 francs CFA.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

Ce rapport financier annuel est imprimé sur papier cocoon Silk, fabriqué avec de la pâte FSC 100% recyclée ce qui permet de respecter les normes environnementales en vigueur (ISO 9001, ISO 14001, ISO 9706, FSC).

Crédits Photos : Laurent PASCAL, Thierry GONZALEZ, Philippe SCHAFF, Aser DJENGOUE, Alain DJINE / Total. © Champ008 - shutterstock.com
Conception et réalisation : **DCS-T2BH**

rendez-vous sur
www.total.ga



Total Gabon
Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars US
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars US
Siège Social : Boulevard Hourcq – BP 525
Port-Gentil (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011.
www.total.ga